

**L'ÉCART ENTRE LES GAINS DES HOMMES ET CEUX
DES FEMMES AYANT RÉCEMMENT OBTENU UN
DIPLÔME D'ÉTUDES POSTSECONDAIRES, 1984-92**

préparé par
T. Wannell, N. Caron

No. 68

11F0019MPF No. 68
ISBN: 0-662-99151-6

Groupe de l'Analyse des entreprises et du marché du travail
Statistique Canada
24A Édifice R.H. Coats, Ottawa, K1A OT6
Téléphone: (613) 951-3546 Télécopieur: 951-5643

Novembre 1994

Les auteurs assument l'entière responsabilité de l'analyse exposée dans cet article,
laquelle ne reflète pas nécessairement les positions et orientations de Statistique Canada

*pour: Perspectives du marché du travail et analyse sectorielle
Développement des ressources humaines Canada*

Also available in English

Définition des symboles

Les données présentées dans ce rapport sont le résultat d'une enquête par sondage et ne représentent donc qu'une estimation de la population cible. Généralement, le taux de variabilité augmente lorsque la taille de l'échantillon diminue. La variabilité relative d'une estimation est mesurée à l'aide du coefficient de variation. Les directives de Statistique Canada en matière de publication interdisent la divulgation d'estimations possédant un coefficient de variation supérieur à 33 p. 100. Dans les tableaux, ces estimations sont remplacées par le symbole «..». Toute estimation possédant un coefficient variant entre 16,5 p. 100 et 33 p. 100 est annotée d'un astérisque (*), indiquant une estimation dont le taux de variabilité est relativement élevé.

Résumé analytique

L'étude établit une comparaison entre les gains des femmes et des hommes sur un plan d'égalité. Elle s'adresse aux récents diplômés des établissements postsecondaires et utilise les données d'enquête qui portent sur un certain nombre de caractéristiques liées aux gains. Les données couvrent trois classes de diplômés d'universités et de collèges communautaires, soit les promotions de 1982, de 1986 et de 1990. Ces données révèlent que l'écart entre les gains selon le sexe a rétréci au cours des dernières années. En fait, en ce qui concerne la dernière promotion, on constate que les diplômés universitaires du sexe féminin sont un peu mieux rémunérés que leurs condisciples du sexe masculin, si l'on se fonde sur l'expérience, la durée d'occupation d'un emploi, la scolarité et les heures de travail. Un écart persiste toutefois entre les gains des diplômés des collèges communautaires, soit environ 3,5% sur la base des gains horaires. Pour ce qui est de l'ensemble des diplômés, l'écart entre les gains tend à s'accroître avec l'âge, même après avoir tenu compte des antécédents de travail.

Mots clés: Gains, salaires, écart entre les gains, sexe, discrimination, équité en matière d'emploi, diplômés, universités, collèges communautaires.

TABLE DES MATIÈRES

Faits saillants.....	1
Introduction	3
Les trois classes de finissants.....	5
Tendances dans l'écart entre les gains des hommes et ceux des femmes.....	11
Modélisation de l'écart entre les gains des hommes et ceux des femmes.....	17
Sommaire.....	33
Annexe I. Définition des variables pour l'analyse multidimensionnelle.....	35
Annexe II. Codification des industries et des professions.....	38
Annexe III. Gains par domaine d'études.....	39

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1. Gains par nombre d'heures de travail en 1992.	28
Graphique 2. Gains selon l'âge en 1992.....	30
Graphique A1. Gains des diplômés universitaires par domaine d'études (1984).....	39
Graphique A2. Gains des diplômés universitaires par domaine d'études (1987).....	39
Graphique A3. Gains des diplômés universitaires par domaine d'études (1988).....	40
Graphique A4. Gains des diplômés universitaires par domaine d'études (1991).....	40
Graphique A5. Gains des diplômés universitaires par domaine d'études (1992).....	41
Graphique A6. Gains des diplômés de collèges communautaires par domaine d'études (1984).....	42
Graphique A7. Gains des diplômés de collèges communautaires par domaine d'études (1987).....	42
Graphique A8. Gains des diplômés de collèges communautaires par domaine d'études (1988).....	43
Graphique A9. Gains des diplômés de collèges communautaires par domaine d'études (1991).....	43
Graphique A10. Gains des diplômés de collèges communautaires par domaine d'études (1992).....	44

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Répartition des diplômés universitaires par domaine et niveau d'études	7
Tableau 2. Répartition des diplômés de collèges communautaires par domaine et niveau d'études	9
Tableau 3. Rapport entre les gains des hommes et des femmes titulaires d'un diplôme d'études universitaires par domaine d'études, industrie et profession.....	12

Tableau 4.	Rapport entre les gains des hommes et des femmes diplômés de collèges communautaires par domaine d'études, durée du programme d'études, industrie et profession.....	15
Tableau 5.	Résultats de régression - constituante explicative de l'écart entre les gains des diplômés universitaires.....	19
Tableau 6.	Résultats de régression - différence entre les gains des diplômés universitaires en raison de la constituante résiduelle.....	20
Tableau 7.	Interactions significatives chez les femmes diplômées universitaires.....	22
Tableau 8.	Résultats de régression - constituante explicative de l'écart entre les gains des diplômés de collèges communautaires.....	24
Tableau 9.	Résultats de régression - différence entre les gains des diplômés de collèges communautaires en raison de la constituante résiduelle.....	24
Tableau 10.	Interactions significatives chez les femmes diplômées de collèges communautaires.....	26

FAITS SAILLANTS

Diplômés universitaires

La population féminine a obtenu plus de la moitié des diplômes décernés dans chacune des trois classes (1982, 1986 et 1990) faisant l'objet de cette étude. La proportion de diplômes décernés aux femmes a augmenté de 4 p. 100 au cours de la période étudiée, passant de 51 p. 100 en 1982 à 55 p. 100 en 1990. Bien que les femmes se voient décerner de plus en plus de diplômes à chaque année et à chaque niveau d'études, la proportion de diplômes leur étant décernés diminue néanmoins à chaque niveau d'études supérieures. Par exemple, en 1990, les femmes ont obtenu plus de la moitié des diplômes de 1^{er} cycle, un peu moins de la moitié des maîtrises et environ un tiers des doctorats.

La majorité des domaines d'études semblent réservés aux hommes ou aux femmes. Bien que de plus en plus de femmes s'inscrivent à bon nombre de domaines d'études traditionnellement réservés aux hommes, surtout au chapitre des professions libérales, encore très peu d'entre elles se voient décerner un diplôme d'études dans les domaines de l'ingénierie ou des sciences physiques. Les femmes ont plutôt tendance à s'inscrire à des programmes d'études dans les domaines des sciences infirmières, de la santé publique, des beaux arts et des arts appliqués, ainsi que dans la majorité des programmes d'études en sciences sociales.

Dans chaque classe de finissants, les femmes titulaires de diplômes d'études universitaires gagnent, en moyenne, moins que leurs homologues masculins. Cependant, cet écart semble se rétrécir après un certain temps : les femmes ont gagné 13 p. 100 de moins que les hommes en 1984, et 9 p. 100 de moins en 1990. L'écart entre les gains s'est réduit dans la majorité des domaines d'études, des industries et des professions. Dans chaque classe, les femmes titulaires d'un doctorat gagnent autant que leurs homologues masculins possédant les mêmes qualifications.

L'écart entre les gains des hommes et des femmes de la classe de 1982 s'est élargi de façon importante au cours des cinq premières années passées sur le marché du travail. Toutefois, pour les finissants de la classe de 1986, l'écart entre les gains est resté inchangé deux et cinq ans après l'obtention de leur diplôme.

Des modèles d'analyse multivariée sont utilisés dans le but d'évaluer la portée des différences de gains dont bénéficient les hommes et les femmes sur le marché du travail. Dans l'ensemble, les différences qui existent dans les structures des systèmes de rémunération chez les hommes et chez les femmes ont augmenté entre 1984 et 1988, pour diminuer entre 1988 et 1992. Les modèles multivariés précisent l'importance de reconnaître les différences au chapitre des horaires de travail des hommes et des femmes. Les femmes occupant un poste à plein temps travaillent en moyenne trois heures de moins que leurs homologues masculins. Conséquemment, **l'écart entre les gains horaires** est beaucoup plus mince que **l'écart entre les gains annuels**. En fait, les femmes de la classe de 1990 gagnent, en moyenne, des salaires horaires plus élevés que ceux des hommes de cette même classe.

Diplômés de collèges communautaires

La majorité des diplômes d'études collégiales ont été décernés aux femmes, lesquelles comptent pour au moins 55 p. 100 de l'ensemble des finissants de chaque classe. Les hommes et les femmes ont tendance à s'intéresser à des domaines d'études différents. Tandis que les hommes démontrent un intérêt marqué pour les domaines techniques, les femmes se concentrent dans les beaux arts, les sciences humaines et les sciences infirmières.

L'écart entre les gains des hommes et ceux des femmes est plus grand pour les diplômés de collèges communautaires que pour les titulaires de diplômes d'études universitaires. Cependant, cet écart a tendance à se rétrécir après un certain temps. En moyenne, il semble que les femmes ont gagné 16 p. 100 de moins que les hommes en 1984, et 10 p. 100 de moins en 1992. Cet écart s'est réduit dans la plupart des domaines d'études, des industries et des professions.

L'écart entre les gains des hommes et des femmes des classes de 1982 et 1986 s'est accru avec le temps. Pour les finissants de la classe de 1982, l'écart est passé de 16 p. 100 en 1984 à 21 p. 100 en 1987, tandis que pour la classe de 1986, l'écart est passé de 13 p. 100 en 1988 à 20 p. 100 en 1991.

Contrairement aux titulaires de diplômes d'études universitaires, bien que les structures des systèmes de rémunération pour les hommes et les femmes diplômés de collèges communautaires se rapprochaient de 1984 à 1988, celles-ci témoignaient d'une certaine divergence en 1992. Par ailleurs, à chacune des périodes étudiées, les différences en matière de gains et d'emplois entre les hommes et les femmes étaient plus importantes chez les diplômés de collèges communautaires que chez les titulaires de diplôme d'études universitaires. Bien que l'écart global entre les gains des diplômés de collèges communautaires semble diminuer après un certain temps, les résultats de l'étude démontrent que cet écart se réduirait plus rapidement si les femmes bénéficiaient de la même structure de rémunération que leurs homologues masculins.

Le modèle de gains n'a pas permis de soulever des similarités majeures chez les diplômés de collèges communautaires et les titulaires de diplômes d'études universitaires; cependant, il semble que le nombre d'heures travaillées soit un facteur d'impact important sur l'écart relevé entre les gains. Les femmes diplômées de collèges communautaires qui occupent un poste à plein temps travaillent en moyenne quatre heures de moins par semaine que leurs homologues masculins. L'écart entre les gains (environ 10 p. 100) est donc supérieur à l'écart salarial (environ 3,5 p. 100).

1. INTRODUCTION

A chaque année, les nouvelles statistiques en matière de gains¹ indiquent une légère hausse du rapport entre les gains des femmes et ceux des hommes. Par conséquent, certaines personnes se demandent si elles doivent interpréter ces données comme étant la preuve d'un changement réel sur le marché du travail. D'autres se questionnent sur la pertinence du rapport entre les gains des femmes et ceux des hommes en soulignant l'influence que pourraient avoir l'enseignement, l'expérience et autres éléments sur l'écart entre les gains. Il est difficile de comparer les gains des hommes à ceux des femmes sur un pied d'égalité pour l'ensemble de la population active en s'alimentant de sources de données générales. Dans ce rapport, nous mettrons l'accent sur les gains des hommes et ceux des femmes pour une population bien définie, soit les individus ayant récemment obtenu un diplôme d'études universitaires ou collégiales, et ce, à l'appui de données relatives à bon nombre de caractéristiques importantes en matière de gains.

Cette analyse est possible grâce à une série de sondages menés auprès de certaines classes de finissants à une période donnée en début de carrière. Les *Enquêtes nationales auprès des diplômés* (END) de 1984, 1988 et 1992 couvrent les classes de finissants de 1982, 1986 et 1990. De plus, les finissants des classes de 1982 et 1986 ont fait l'objet d'une seconde entrevue en 1987 et 1991, permettant ainsi d'étudier leurs expériences sur une période de cinq ans. En plus des estimations relatives aux de gains, les sondages permettent d'accumuler de très nombreuses informations sur l'enseignement, la formation et les caractéristiques personnelles des répondants, ainsi que sur leurs premières expériences sur le marché du travail. Ces données nous permettent d'estimer la proportion féminine au sein des classes de finissants, de comparer les gains des hommes à ceux des femmes en se basant sur diverses caractéristiques d'emploi et de construire un modèle de gains qui nous aide à comprendre les différences qui existent.

Cette étude s'appuie sur une enquête antérieure qui ne couvrait que la classe de 1982.² Bien que nous ayons inclus nombre de données sur ce groupe d'individus, il serait sûrement utile d'effectuer un bref survol des résultats de l'enquête précédente. Dans l'ensemble, l'écart entre les gains des hommes et ceux des femmes titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires était plus mince que pour l'ensemble de la population active. En 1982, l'écart était de 13 p. 100 pour les diplômés d'universités occupant un poste à plein temps et de 16 p. 100 pour les diplômés de collèges communautaires occupant un poste à plein temps. Pour ces deux groupes de diplômés, l'écart entre les gains s'est accru entre 1984 et 1987. Les modèles de gains permettent d'estimer que seulement le tiers de l'écart relevé dans les gains des diplômés universitaires et un cinquième de l'écart qui existe dans les gains des diplômés de collèges communautaires peuvent être attribués aux différences dans les caractéristiques des hommes et des femmes.

En général, les nouvelles données permettent de démontrer que l'écart qui subsistait entre les gains des hommes et ceux des femmes ayant récemment obtenu un diplôme d'études postsecondaires s'est réduit. En 1992, l'écart entre les gains était de 9 p. 100 pour les diplômés

¹ Gains des hommes et des femmes. Catalogue Statistique Canada 13-217.

² WANNELL, Ted. *The Persistent Gap: Exploring the Earnings Differential Between Recent Male and Female Postsecondary Graduates*. Analytical Studies Branch Research Paper Series, No 26. Statistique Canada, 1989.

universitaires et de 10 p. 100 pour les diplômés de collèges communautaires. Par ailleurs, il est également important de souligner que de nouvelles questions dans les sondages effectués auprès des classes de 1986 et de 1990 soulèvent la faiblesse d'un des plus importants constats du modèle antérieur sur les gains des titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires, soit que le fait de limiter la portée du modèle aux diplômés occupant un poste à plein temps permettrait de contrôler de façon efficace pour le nombre d'heures travaillées. Des sondages effectués récemment démontrent que les hommes occupant un poste à plein temps travaillent en moyenne de trois à quatre heures de plus par semaine que leurs homologues féminines. Selon le modèle sur les gains des titulaires d'un diplôme d'études universitaires, si l'on équilibre le nombre d'heures travaillées, les femmes sont rémunérées dans une mesure à peu près équivalente à celle de leurs homologues masculins. Bien que l'écart entre les gains des diplômés de collèges communautaires résulte partiellement de différences au chapitre du nombre d'heures travaillées, il semble que les différences de rémunération par rapport à l'âge aient un impact encore plus important sur l'écart entre les gains.

2. LES TROIS CLASSES DE FINISSANTS

Les *Enquêtes nationales auprès des diplômés* utilisées pour les fins de cette étude couvrent les classes de finissants d'universités et de collèges communautaires de 1982, 1986 et 1990. Bien que le programme END couvre également les écoles de métiers, celles-ci ne sont pas comprises dans la présente étude puisque bon nombre de métiers sont encore caractérisés par leur population presque exclusivement composée d'hommes ou de femmes. Il est donc difficile de comparer les gains des hommes à ceux des femmes sur un pied d'égalité. Cela est également vrai pour les diplômés de collèges communautaires. Cependant, le fait qu'un plus grand nombre de diplômés soient décernés par ces établissements d'enseignement permet d'effectuer des comparaisons statistiques valides.

Lorsqu'on compare les résultats d'enquêtes menées à différentes périodes, il est important de se rappeler que le climat économique peut changer rapidement. Bien qu'il ne soit pas toujours facile d'évaluer dans quelle mesure les conditions économiques changeantes pourraient affecter les richesses personnelles des hommes et des femmes, l'impact général sur les diplômés ne peut être ignoré.

Les finissants de la classe de 1982 ont été diplômés en plein coeur de la récession la plus importante depuis les années 30. Bien que l'économie ait récupéré assez rapidement, le niveau de chômage chez les jeunes ne s'est rétabli qu'en 1986. Malgré la baisse du taux de chômage, les salaires offerts aux jeunes sont restés inférieurs à ceux des autres travailleurs. Par conséquent, les finissants de la classe de 1986 avaient de meilleures chances d'intégrer le marché de travail mais se heurtaient à des conditions salariales moins bonnes que celles des diplômés précédents. L'expansion économique des années 80 commençait son déclin lorsque les finissants de la classe de 1990 se sont vus décerner leur diplôme d'études postsecondaires. L'économie glissait vers un marasme, léger mais prolongé, qui ne s'était pas encore résorbé au moment de l'enquête de 1992.

Bien que les bouleversements économiques de cette période ont eu un impact sur les diplômés de maisons d'enseignement postsecondaire, les jeunes ne possédant qu'un diplôme d'études secondaires ou moins ont été beaucoup plus désavantagés. Conséquemment, une plus grande proportion de jeunes sont restés aux études, ce qui s'est traduit par une augmentation du nombre de diplômés postsecondaires à cette période. Entre 1982 et 1990, le nombre de diplômés universitaires a augmenté de 29 p. 100 et celui des diplômés de collèges communautaires de presque 70 p. 100. Ces augmentations sont remarquables si l'on considère que la taille des groupes d'âges habituellement associés aux études postsecondaires a diminué au cours de cette période.³ Comme le démontrent les tableaux suivants, l'augmentation du nombre de diplômes obtenus a été plus importante chez les femmes que chez les hommes, bien que les femmes représentaient déjà la majorité des diplômés de 1982.

Les trois colonnes de gauche des tableaux suivants illustrent le nombre total de diplômés dans chacune des classes ainsi que la proportion de l'ensemble des diplômés de chaque domaine et niveau d'études (remarque : les chiffres totalisent 100 p. 100). Les trois colonnes de droite

³ Entre 1982 et 1990, la population âgée de 20 à 24 ans a diminuée de plus de 15 p. 100, tandis que la population âgée de 20 à 29 ans a diminué de 5 p. 100. Postcensal annual estimates of population by marital status, age, sex, and components of growth for Canada, provinces and territories. Catalogue Statistique Canada 91-210.

montrent le nombre total de femmes dans chaque classe ainsi que leur proportion dans chaque domaine et niveau d'études.

TABLEAU 1. RÉPARTITION DES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES PAR DOMAINE ET NIVEAU D'ÉTUDES

	Tous			Femmes		
	1982	1986	1990	Proportion dans chaque domaine et niveau d'étude		
	1982	1986	1990	1982	1986	1990
TOTAL	97 314	11 9916	125 745	49 631	64 699	68 936
	%	%	%	%	%	%
TOTAL (%)	100,0	100,0	100,0	51,0	54,0	54,8
Domaine d'études						
Enseignement	19,6	19,1	19,9	67,7	65,3	67,0
Beaux-arts	2,5	3,3	2,3	66,0	67,5	65,8
Arts appliqués	0,8	0,5	0,8	74,1	64,9	61,6
Journalisme	0,5	0,2	0,3	69,6	72,3	63,9
Autres sciences humaines	12,2	10,9	11,7	63,4	63,7	62,9
Sociologie, anthropologie, démographie	3,3	3,0	4,1	71,2	77,5	76,0
Criminologie	0,2	0,4	0,4	66,3	62,3	56,6
Droit	3,3	2,7	3,0	44,9	49,1	47,7
Économie	3,6	3,1	3,2	21,4	33,4	26,9
Géographie et environnement	2,7	2,5	2,2	37,0	38,6	37,4
Science politique	2,5	2,4	3,0	40,2	46,3	40,1
Psychologie	5,1	5,5	6,2	70,9	80,8	75,5
Autres sciences sociales	16,3	17,9	16,5	41,7	48,1	50,9
Agriculture	1,2	0,9	0,8	36,6	36,9	35,0
Biochimie, biologie, zoologie	3,3	3,5	4,2	46,7	45,6	54,1
Économie domestique	0,8	0,6	0,8	94,3	94,0	89,8
Médecine vétérinaire	0,3	0,2	0,3	44,0	50,6	59,0
Architecture	0,5	0,4	0,3	16,3	30,4	31,0
Ingénierie	7,7	7,0	6,7	9,8	10,7	14,6
Foresterie	0,5	0,4	0,2	24,4	19,9	13,5
Architecture paysagère	0,2	0,0	0,3	42,5	38,6	38,1
Dentisterie	0,6	0,5	0,4	22,6	30,6	40,3
Médecine	2,5	2,4	2,0	40,5	45,7	42,9
Sciences infirmières	2,1	2,8	2,3	98,0	95,9	95,0
Optométrie	0,1	0,0	0,1	67,4	62,1	54,1
Pharmacie	0,8	0,5	0,7	63,1	61,2	65,5
Santé publique	0,1	1,0	0,2	65,6	82,6	67,0
Informatique	1,9	3,0	2,0	23,7	33,2	19,6
Mathématiques	1,6	1,7	1,8	32,4	37,0	37,2
Chimie, géologie, métallurgie	2,6	2,4	2,7	55,5	52,9	59,3
Météorologie	0,0	0,0	0,0	9,3	22,9	13,2
Physique et autres sciences	0,6	0,7	0,7	7,0	7,5	13,2
Niveau d'études						
Baccalauréat	85,0	87,3	85,6	52,7	55,3	56,2
Maîtrise	13,5	11,7	12,8	42,9	45,3	48,4
Doctorat	1,5	1,0	1,7	27,4	34,3	35,5

Les femmes ont obtenu 51 p. 100 des diplômes universitaires décernés en 1982 et presque 55 p. 100 de ceux de 1990. Bien que la proportion de femmes titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires diminue à chaque niveau d'études, le nombre de femmes inscrites à des programmes d'études universitaires a augmenté à chaque niveau d'études. Celles-ci ont obtenu presque la moitié des maîtrises décernées en 1990 (48 p. 100), soit une augmentation de 5 p. 100 depuis 1982 (43 p. 100). Les femmes sont toujours sous-représentées au niveau du doctorat, n'ayant obtenu qu'un peu plus du tiers des diplômes de troisième cycle décernés en 1990. Cependant, la proportion de femmes ayant obtenu un doctorat a augmenté de huit points de pourcentage depuis 1982.

Bien que, depuis quelques années, davantage d'hommes et de femmes se sont inscrits à des programmes dans les mêmes domaines d'études, la plupart de ces derniers sont encore fortement caractérisés par leur population qui est presque exclusivement composée soit d'hommes ou soit de femmes. La proportion des femmes inscrites à des programmes dans bon nombre de domaines d'études traditionnellement réservés aux hommes (p. ex.: physique, météorologie, ingénierie, architecture et dentisterie) a augmenté; néanmoins, cette proportion reste mince.

Les femmes semblent s'intéresser davantage aux sciences infirmières, à l'économie domestique, à la plupart des sciences sociales (sociologie/anthropologie/démographie et psychologie), à la santé publique, au journalisme, aux beaux-arts et aux arts appliqués.

La population d'hommes et de femmes est relativement bien équilibrée dans certains des domaines d'études menant à des emplois hautement rémunérateurs: en droit, en médecine, en optométrie et, de plus en plus, en dentisterie.

Le nombre de diplômés de collèges communautaires a augmenté de deux tiers entre 1982 et 1990, et les femmes étaient majoritaires dans chaque classe de finissants. La proportion de femmes diplômées atteignait un sommet en 1982, avec 58 p. 100 de la classe de finissants.

Les tendances en ce qui a trait aux choix de domaines d'études varient beaucoup. La plupart des domaines sont fortement caractérisés par leur population qui est presque exclusivement soit masculine ou soit féminine. Les hommes se trouvent majoritaires dans les domaines techniques, soit les techniques de fabrication mécanique, les technologies électriques et électroniques, les techniques de génie industriel, les technologies de la mécanique générale, les technologies de l'industrie primaire, les technologies de l'industrie de transformation, les technologies des transports, les technologies de l'architecture et de la construction, l'environnement et la conservation. Il existe cependant certaines exceptions à cette règle. Les femmes se trouvent majoritaires dans le domaine des technologies médicales, et plus de 40 p. 100 forment les rangs des diplômés du domaine des technologies chimiques.

Outre les sciences infirmières et les technologies médicales, la plupart des domaines d'études où les femmes forment la majorité de la population étudiante sont les sciences sociales et humaines, soit les services sociaux et autres sciences sociales, la bibliothéconomie, les autres sciences humaines et les autres arts appliqués, les sports et loisirs, la gestion et l'administration.

Les cours où se trouve un mélange plus équilibré d'hommes et de femmes sont dans les domaines des arts appliqués et des services, soit les beaux-arts, les arts graphiques, la communication de masse, le journalisme, les services et les ventes.

Le nombre de femmes diplômées d'un collège communautaire en informatique a diminué entre 1982 et 1990, et ce même phénomène s'applique aux programmes d'études universitaires en informatique.

3. TENDANCES DANS L'ÉCART ENTRE LES GAINS DES HOMMES ET CEUX DES FEMMES

Le rapport entre les gains représente la moyenne de gains des femmes exprimée en proportion de la moyenne des gains des autres diplômés. Si les hommes et les femmes titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires bénéficient des mêmes gains, le rapport sera de 100. Si les femmes titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires obtiennent moins de gains que leurs homologues masculins, le rapport sera de moins de 100. À l'inverse, si les femmes titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires obtiennent plus de gains que leur homologues masculins, le rapport sera de plus de 100. Ce chapitre comprend les rapports entre les gains selon le domaine d'études, le niveau d'études, l'industrie et la profession. Les lecteurs et lectrices intéressés aux niveaux de gains des diplômés de divers domaines peuvent se référer aux graphiques de l'annexe III.

Dans les *Enquêtes nationales auprès des diplômés*, les répondants ont estimé leurs gains annuels en fonction de l'emploi qu'ils occupaient au moment de l'enquête, et ce, pour une année entière. Comme d'habitude, les comparaisons en matière de gains sont établies seulement en fonction des diplômés qui occupent un poste à plein temps (tous ceux ayant travaillé plus de 30 heures au cours de la semaine de référence) afin d'assurer en partie la validité des résultats de comparaisons. Cependant, les enquêtes (1988 END, 1992 END et 1991 SAD (Suivi auprès des diplômés)) qui ont compris la cueillette de données relatives aux heures de travail habituelles des répondants témoignent de la faiblesse de cette approche. Selon ces enquêtes, les hommes occupant un poste à plein temps ont travaillé en moyenne de 2,5 à 4 heures de plus que leurs homologues féminines. **Ainsi, les écarts entre les gains annuels des hommes et des femmes présentés dans ce chapitre sont exagérés au chapitre de l'écart salarial horaire.** Le chapitre 4 comprend une analyse plus rigoureuse de l'impact du nombre d'heures travaillées sur l'écart entre les gains.

Bien que la même question ait été posée dans le but d'estimer les gains des répondants au cours de chaque enquête, la qualité des réponses s'est avérée instable. Au cours des enquêtes de 1988, 1991 et 1992, cette question a fait l'objet de réponses aux deux pôles de l'échelle de gains. Suite à une comparaison de ces réponses avec les gains moyens des industries et des professions et des gains de l'année précédente, nous avons estimé que presque toutes les valeurs débordant de la fourchette de 5 000 dollars à 500 000 dollars comportaient des erreurs de codification ou de réponse. Conséquemment, toutes les réponses erronées ont été exclues des résultats des enquêtes en question.

TABLEAU 3. RAPPORT ENTRE LES GAINS DES HOMMES ET DES FEMMES TITULAIRES D'UN DIPLÔME D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES PAR DOMAINE D'ÉTUDES, NIVEAU D'ÉTUDES, INDUSTRIE ET PROFESSION

	Deux ans suite à l'obtention du diplôme			Cinq ans suite à l'obtention du diplôme	
	1984	1988	1992	1987	1991
TOTAL	86,9	86,7	91,0	81,1	86,0
Domaine d'études					
Aucun / inconnu	88,0	90,0	97,9	80,2	81,4
Enseignement	84,6	87,7	90,2	84,8	88,4
Beaux-arts et sciences humaines	98,0	94,7	104,9	91,8	97,4
Commerce, économie et droit	83,1	83,2	84,8	84,8	88,0
Autres sciences sociales	89,2	85,8	95,9	85,2	92,6
Sciences de l'agriculture et biologie	90,0	86,1	93,3	80,8	84,3
Ingénierie	90,6	92,5	99,6	89,2	90,6
Médecine et autres sciences de la santé	67,9	61,4	82,8	54,4	58,5
Mathématiques et sciences physiques	91,1	91,5	88,5	89,8	91,9
Niveau d'étude					
Baccalauréat / 1er cycle	89,1	87,7	93,0	81,0	85,0
Maîtrise	84,9	88,5	90,1	83,1	89,7
Doctorat	101,7	97,4	99,4	99,8	108,7
Industrie					
Industries primaires	76,4	78,9 *	85,4 *	72,5 *	91,4 *
Fabrication et construction	82,7	81,7	89,6	80,0	85,9
Transport, communication et services publiques	84,5	86,5	80,7	86,2	87,2
Commerce en gros	85,3	72,4	77,6	76,5	78,3
Service aux consommateurs et de détail	82,5	74,6	97,9	77,9	82,5
Finance	74,5	85,0	78,7	73,0	81,2
Assurance et immobilier	68,2	84,2	99,6	65,6	97,3
Enseignement	92,1	93,6	97,6	91,6	94,8
Santé	73,3	68,8	83,3	59,3	61,6
Aide-sociale et religion	88,8 *	96,2 *	91,1	93,4 *	102,2 *
Services à la direction des affaires	81,9	87,4	78,6	82,2	86,4
Administration publique	83,7	85,2	92,5	87,3	88,1

Bien que l'écart entre les gains des hommes et ceux des femmes s'est rétréci d'une classe de finissants à l'autre, celui-ci s'est accru au sein de la même classe après un certain temps. Entre 1984 et 1992, le rapport entre les gains des femmes et ceux des hommes deux ans après l'obtention d'un diplôme d'études universitaires a augmenté de 4 p. 100, passant de 87 p. 100 en 1984 à 91 p. 100 en 1992. Entre 1987 et 1991, ce même rapport cinq ans après l'obtention d'un diplôme d'études universitaires a augmenté de 5 p. 100, passant de 81 p. 100 en 1987 à 86 p. 100 en 1991. Prière de noter que pour la classe de 1986, le rapport entre les gains des femmes et ceux des hommes deux ans après l'obtention d'un diplôme d'études postsecondaires était quelque peu inférieur à celui de la classe de 1982. Cependant, cet écart s'est accru de moins d'un pourcentage de point au cours des trois années subséquentes.

TABLEAU 3. RAPPORT ENTRE LES GAINS DES HOMMES ET DES FEMMES TITULAIRES D'UN DIPLÔME D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES PAR DOMAINE D'ÉTUDES, NIVEAU D'ÉTUDES, INDUSTRIE ET PROFESSION (FIN)

	Deux ans suite à l'obtention du diplôme			Cinq ans suite à l'obtention du diplôme	
	1984	1988	1992	1987	1991
Profession					
Gestionnaires	82,1	80,5	85,1	82,1	88,5
Autres professions liées à la gestion	87,3	89,1	87,0	84,8	85,0
Sciences de la vie et Physique	88,7	88,1 *	86,9	88,1	86,8
Architecture et ingénierie	86,8 *	85,1	95,9	90,1	89,0
Mathématiques et Informatique	91,5	93,6	94,9	90,8	95,8
Sciences sociales et religion	88,0	94,5	81,9	85,9	89,1
Enseignement en milieu universitaire	77,1	82,0	103,1	83,8	97,3
Autres professions d'enseignement	92,9	94,5	96,1	93,0	95,1
Domaine du diagnostic en matière de santé	72,5	70,7	87,1	79,4	71,2
Sciences infirmières et autres sciences de la santé	93,8	97,4	94,2	85,1	90,6
Arts et loisirs	90,7	80,7	100,4	86,4	100,2
Travail administratif	82,4	87,1	95,3	79,2	85,8
Ventes	72,1	79,9	77,4	66,8	87,6
Domaine des services	83,8	68,6	94,3	79,1 *	74,1 *
Emplois manuels	90,0	66,5 *	85,4	74,2 *	71,8 *

Bien que l'écart entre les gains pour 1984 et 1992 soit plus grand deux ans après l'obtention d'une maîtrise que deux ans après l'obtention d'un baccalauréat, l'écart entre les gains a néanmoins tendance à diminuer davantage aux niveaux supérieurs. Il n'existe presque aucun écart entre les gains au niveau du doctorat. Au premier cycle, duquel niveau sont issus la grande majorité des diplômés, le rapport entre les gains deux ans après l'obtention d'un diplôme a augmenté de 89 p. 100 à 93 p. 100. Par ailleurs, à ce même niveau, le rapport entre les gains cinq ans après l'obtention d'un diplôme est passé de 81 p. 100 à 85 p. 100.

Entre 1984 et 1992, l'écart s'est rétréci entre les gains des hommes et des femmes titulaires d'un diplôme d'études universitaires dans la majorité des domaines d'études, à l'exception des mathématiques et des sciences physiques. L'écart entre les gains des hommes et ceux des femmes se réduit rapidement dans les domaines de la médecine et des sciences de la santé puisque de plus en plus de femmes intègrent les professions médicales (p. ex.: dentisterie, médecine et optométrie). Cela a pour effet d'amoinrir l'impact de la prépondérance des femmes dans le domaine moins payant des sciences infirmières.

Le phénomène de rétrécissement de l'écart entre les gains ne se manifeste pas au sein de toutes les industries et professions. Cela résulte probablement autant de l'hétérogénéité de l'ensemble des diplômés universitaires qui intègrent les industries ou les professions que du traitement différentiel que subissent les hommes et les femmes. Bien que l'écart entre les gains se soit refermé rapidement dans certaines industries comme l'assurance et l'immobilier, dans bon nombre d'autres industries, cet écart deux ans après l'obtention d'un diplôme d'études

universitaires s'est accru quelque peu. De plus, l'écart entre les gains des hommes et ceux des femmes s'est complètement refermé dans les professions d'enseignement en milieu universitaire ainsi que dans les domaines des arts et loisirs. L'écart entre les gains deux ans après l'obtention d'un diplôme d'études universitaires s'est accru quelque peu dans les domaines des sciences de la vie et de la physique ainsi que dans les emplois manuels. L'écart entre les gains cinq ans après l'obtention d'un diplôme s'est également accru dans bon nombre de professions, notamment dans les professions médicales. Les tendances divergentes des écarts entre les gains des hommes et ceux des femmes deux ans et cinq ans après l'obtention d'un diplôme universitaire dans nombre de professions nous permettent de croire que l'utilisation d'un modèle multivarié nous donnerait la possibilité d'identifier de façon plus efficace la multitude de facteurs pouvant avoir un impact sur les gains des diplômés (voir chapitre 4).

**TABLEAU 4. RAPPORT ENTRE LES GAINS DES HOMMES ET DES FEMMES
DIPLÔMÉS DE COLLÈGES COMMUNAUTAIRES PAR DOMAINE
D'ÉTUDES, DURÉE DU PROGRAMME D'ÉTUDES, INDUSTRIE ET
PROFESSION**

	Deux ans suite à l'obtention du diplôme			Cinq ans suite à l'obtention du diplôme	
	1984	1988	1992	1987	1991
TOTAL	83,8	86,8	89,9	78,5	80,1
Domaine d'études					
Arts et sciences humaines	82,2	81,4	92,6	79,5	85,8
Sciences de la santé	82,7	83,2	89,0	79,3	77,7
Autres technologies de la mécanique	86,3	81,6 *	92,2	81,9	81,0 *
Électronique, mathématiques et Informatique	90,5	104,3	95,5	88,8	89,1
Techniques de fabrication mécanique et technologie du génie structurel	94,0	97,0 *	97,0 *	86,4	88,2 *
Sciences naturelles et industries primaires	77,6	82,3 *	88,6	73,0	73,4 *
Sciences sociales et services sociaux	74,9	72,7	90,2	68,6	73,1
Gestion et administration	79,7	79,3	78,6	76,5	76,3
Sciences du secrétariat et techniques marchandes	75,5	80,8	85,1	67,2	73,9
Durée du programme d'étude					
3 à 12 mois	77,2	92,6	84,2	77,1	84,6
13 mois à 2 ans	85,5	85,9	89,8	78,1	79,9
3 ans	84,5	88,8	96,2	78,4	81,6
4 ans et plus	70,1 *	67,7 *	76,7	104,9 *	62,7 *
Industrie					
Industries primaires	69,9	79,0 *	83,9	65,2	56,3 *
Fabrication et construction	81,5	80,5	88,0	74,1	77,4
Transports, communication et services publics	75,3	76,1	88,4	74,6	80,0
Commerce en gros	81,5	81,1	81,4	74,4	77,0
Services aux consommateurs et de détail	77,0	84,8	86,1	75,8	82,8
Finance	79,7	81,4 *	87,1	76,1	76,5 *
Assurance et immobilier	63,2	67,6 *	72,6	57,3	73,2 *
Enseignement	83,8	87,0 *	74,9	82,1	86,8 *
Santé	82,8	91,5	87,8	86,3	79,9
Aide sociale et religion	108,3 *	..	95,8 *	116,4 *	..
Services à la direction d'affaires	78,3	87,7	83,4	78,9	77,1
Administration publique	82,3	79,1	84,7	81,2	80,8

Comme pour les titulaires de diplômes universitaires, bien que le rapport entre les gains des femmes et ceux des hommes se soit accru d'une classe de finissants à l'autre, l'écart s'est accru au sein de la même classe après un certains temps. Entre 1984 et 1992, le rapport entre les gains des femmes et des hommes deux ans après l'obtention d'un diplôme décerné par un collège communautaire a augmenté de 6 p. 100, passant de 84 p. 100 en 1984 à 90 p. 100 en 1992. Entre 1987 et 1991, ce même rapport cinq ans après l'obtention d'un diplôme d'études décerné par un collège communautaire n'a augmenté que d'un mince 1,5 p. 100, soit de 78,5 p. 100 en 1987 à 80 p. 100 en 1991.

**TABEAU 4. RAPPORT ENTRE LES GAINS DES HOMMES ET DES FEMMES
DIPLÔMÉS DE COLLÈGES COMMUNAUTAIRES PAR DOMAINE
D'ÉTUDES, DURÉE DU PROGRAMME D'ÉTUDES, INDUSTRIE ET
PROFESSION (FIN)**

	Deux ans suite à l'obtention du diplôme			Cinq ans suite à l'obtention du diplôme	
	1984	1988	1992	1987	1991
Professions					
Gestionnaires	81.2	76.2	83.6	78.7	76.5
Autres professions liées à la gestion	90.0	88.6	86.3	84.3	84.3
Sciences de la vie et Physique	90.0	77.0 *	92.0 *	89.0 *	87.5 *
Architecture et ingénierie	87.4	87.8 *	89.6 *	84.7	89.2 *
Mathématiques et Informatique	88.8	118.8	89.4	90.5	97.5
Sciences sociales et religion	86.3	92.5 *	104.8	85.4 *	89.5 *
Enseignement en milieu universitaire
Autres professions d'enseignement	70.3 *	75.4 *	85.2 *	76.5	75.6 *
Domaine du diagnostic en matière de santé
Sciences infirmières et autres sciences de la santé	90.1	99.1	88.7	93.3	93.0
Arts et loisirs	88.9	95.6	108.0	85.7	84.4
Travail administratif	83.0	93.0	90.1	78.6	85.3
Ventes	71.9	81.0	79.9	62.6	73.6
Domaine des services	69.7	85.0	79.2	64.1	68.6
Emplois manuels	78.7	82.1	88.2	71.8	73.0 *

Entre 1984 et 1992, le rapport entre les gains des femmes et des hommes deux ans après l'obtention d'un diplôme décerné par un collège communautaire a augmenté pour l'ensemble des domaines d'études à l'exception de la gestion et de l'administration. Le rapport entre les gains des femmes et ceux des hommes cinq ans après l'obtention d'un diplôme décerné par un collège communautaire a diminué dans trois des neuf domaines d'études et n'a pas dépassé 90 p. 100 dans l'ensemble des domaines en 1987 ou 1991.

Il n'existe qu'une faible corrélation entre l'écart entre les gains des hommes et des femmes diplômés de collèges communautaires et la durée des programmes d'études. L'écart était généralement plus mince pour les diplômés de programmes d'études de plus longue durée. Bien qu'il semble qu'un grand écart existe entre les gains des hommes et des femmes diplômés de programmes d'études d'une durée de quatre ans ou plus, le nombre de diplômés dans cette catégorie est très peu élevé.

Les niveaux et tendances des écarts entre les gains des hommes et des femmes diplômés de collèges communautaires varient énormément selon les industries et les professions. Prière de noter que l'écart entre les gains est plus grand entre les hommes et les femmes diplômés de collèges communautaires oeuvrant dans les mêmes industries où il est disparu chez leurs homologues titulaires d'un diplôme d'études universitaires, soit l'assurance, l'immobilier et l'enseignement. Cela permet de souligner à nouveau l'importance d'identifier et de prendre en considération la multitude de facteurs qui ont un impact sur l'écart entre les gains.

4. MODÉLISATION DE L'ÉCART ENTRE LES GAINS DES HOMMES ET CEUX DES FEMMES

Nombre de facteurs, dont plusieurs font l'objet de *l'Enquête nationale auprès des diplômés*, ont un impact sur les gains des individus. Des modèles d'analyse multivariée sont utilisés dans le but d'identifier l'impact de chacun des facteurs sur les gains moyens d'un groupe spécifique d'individus. Il est possible d'adapter un modèle multivarié qui nous permettrait de savoir si les hommes et les femmes sont traités différemment sur le marché du travail.

Le modèle d'analyse multivariée permet de regrouper les différences entre les gains moyens des hommes et des femmes dans deux constituantes. La première est la constituante explicative ou constituante des caractéristiques, laquelle permet d'identifier les différences qui existent au chapitre des gains des hommes et ceux des femmes en raison des différentes particularités. Par exemple, si davantage d'hommes que de femmes se voient décerner un diplôme d'études supérieures ou un diplôme dans un domaine menant à des emplois hautement rémunérateurs, on s'attend à ce que les gains que ceux-ci obtiennent soient supérieurs. Cette différence est décelée par la constituante des caractéristiques. Plus la constituante des caractéristiques est importante, plus la proportion de l'écart entre les gains pouvant être expliquée par les différences entre les particularités des hommes et des femmes est grande.

La deuxième constituante, soit le coefficient, ou constituante résiduelle, comprend les différences entre les méthodes de rémunération des hommes et des femmes, et ce, en fonction de leurs caractéristiques individuelles. Par exemple, si les hommes reçoivent une prime plus élevée pour un diplôme d'études supérieures, cette différence serait comprise dans la constituante résiduelle. Lorsqu'un groupe est traité significativement désavantageusement par rapport à un autre pour un certain nombre de caractéristiques, les preuves qu'il existe un traitement différentiel s'accumulent.

Lors de l'interprétation du modèle, un certain nombre de conditions doivent être respectées afin de fournir des preuves irréfutables en matière de discrimination sur le marché du travail. Ces conditions et leur interprétation, en langage profane aussi bien que technique (entre parenthèses), sont listées ci-dessous.

1. Un modèle qui comprend la possibilité de rémunérer les femmes différemment permet d'expliquer les gains moyens de façon plus juste que ne le ferait un modèle similaire qui supposerait que les hommes et les femmes bénéficient de gains identiques. (Un test F pour l'ajout d'une variable muette pour les femmes et d'un ensemble de termes d'interactions est significatif à cinq pour cent).
2. L'impact global de la rémunération différentielle des femmes (la constituante résiduelle) est négatif.

⁴ Les tests et règlements détaillés dans ce chapitre sont une adaptation de *Measuring the Extent of wage discrimination: a statistical test and a caveat*. Applied Economics, 21, 515-540.

3. Outre les autres particularités, le fait d'être femme devrait entraîner un effet négatif. (La variable muette pour les femmes devrait être négative et significative à cinq pour cent).
4. Des preuves devraient exister à l'effet que la discrimination soit l'explication la plus plausible à la source des différences en matière de rémunération en ce qui concerne les particularités des hommes et celles des femmes. (Des interactions significatives et négatives devraient exister, lesquelles ne sont pas facilement attribuables à d'autres modèles de comportement sur le marché du travail).

Bien que les deux premières conditions sont presque toujours respectées au sein des modèles étudiés, la troisième ne l'est presque jamais. Conséquemment, dans la présentation des résultats, nous mettons l'accent sur la taille relative des deux constituantes et étudions les interactions significatives.

Chaque tableau compris dans ce chapitre présente deux types de changement. Le premier est la tendance dans le temps, lequel est présenté de gauche à droite et divisé en fonction du nombre d'années qui fait suite à l'obtention d'un diplôme, soit deux ans ou cinq ans. Le deuxième type de changement, lequel est présenté de haut en bas, soit du modèle de base au modèle global, permet d'élargir la définition de la population comprise dans le modèle et de fournir un ensemble de particularités plus complet.

La définition plus étroite de la population résulte du manque d'information à l'égard du nombre d'heures travaillées par les diplômés de la classe de 1982. À ce chapitre, il semble que les questionnaires de l'enquête permettaient d'évaluer seulement si les diplômés travaillaient à plein temps ou à temps partiel. Conséquemment, afin d'assurer que des volumes de travail à peu près égaux étaient comparés, la portée des modèles a été limitée aux hommes et aux femmes occupant un poste à plein temps. Puisque l'accent a été mis sur les hommes et les femmes occupant un poste à plein temps, nous avons également cru bon d'évaluer l'expérience professionnelle récente à plein temps. Conséquemment, la portée du modèle a été encore plus limitée de manière à n'inclure que les hommes et les femmes ayant occupé un poste à plein temps à chacune des périodes étudiées.

Les modèles pour les classes de 1986 et 1990 comprennent le nombre d'heures de travail par semaine dans le but d'en évaluer les différences entre les hommes et les femmes et du même coup, vérifier l'hypothèse selon laquelle le fait de limiter la population à ceux qui travaillent à plein temps assure des volumes de travail à peu près égaux entre les hommes et les femmes. Cette hypothèse s'est avérée assez faible.⁵ En effet, selon la période à laquelle l'enquête a été menée et le type d'établissement fréquenté, les femmes occupant un poste à plein temps ont travaillé en moyenne de deux heures et demie à quatre heures de moins par semaine que leurs homologues masculins. Conséquemment, le nombre d'heures travaillées contribue de façon importante à la constituante explicative de l'écart entre les gains, démontrant ainsi que **l'écart salarial entre les hommes et les femmes diplômés est plus petit que l'écart entre les gains**. Par ailleurs, nous croyons également que les résultats des enquêtes auprès des classes de 1986 et 1990 ont permis

⁵ Les gens possédant des connaissances en économétrie pourront identifier une situation endogène problématique, laquelle pourrait mener à des estimations biaisées. À cet égard, les modèles ont été redéfinis comme des équations salariales sans aucune modification des résultats.

d'évaluer de façon plus juste l'ancienneté dans l'emploi, ce qui contribue à la constituante explicative dans la plupart des modèles.

Le nombre d'heures de travail étant disponible, les restrictions imposées aux hommes et aux femmes occupant un poste à temps partiel ont été annulées (modèles globaux). Lors de l'étude de ces modèles globaux, il n'était plus pertinent de n'évaluer que les effets liés au travail à plein temps, surtout en tenant compte de l'ancienneté dans l'emploi. Conséquemment, toute personne occupant un emploi et sur laquelle nous détenons des données en matière de gains est comprise dans ces modèles.

En plus du nombre d'heures de travail et de l'ancienneté dans l'emploi, les modèles comprennent des données sur l'âge, le statut civil, les enfants, la scolarité des parents, la langue maternelle, l'expérience de travail antérieure, le domaine d'études, le niveau d'études ou la durée du programme d'études, l'emploi au sein du secteur public et la région de résidence. Des résultats détaillés sont disponibles sur demande.

TABEAU 5. RÉSULTATS DE RÉGRESSION - CONSTITUANTE EXPLICATIVE DE L'ÉCART ENTRE LES GAINS DES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES.

Modèle (1)	Deux ans suite à l'obtention d'un diplôme			Cinq ans suite à l'obtention d'un diplôme	
	1984	1988	1992	1987	1991
Modèle de base	% 48,5	% 27,2	% 45,1	% 43,6	% 30,7
• avec heures de travail	n.d.	33,6	69,0	n.d.	39,9
• avec ancienneté dans l'emploi	n.d.	35,0	79,0	n.d.	41,2
Modèle global	n.d.	49,9	104,1	n.d.	54,3

(1) *Le modèle de base est limité aux hommes et aux femmes occupant un emploi à plein temps et ayant travaillé à plein temps à chacune des périodes d'enquête. Le modèle global comprend des données relatives à toute personne ayant des gains valides au cours de la semaine de référence.*

Le modèle de base des diplômés universitaires trace, au chapitre des classes successives, une courbe en «U» dans la constituante explicative de l'écart entre les gains. Presque la moitié de l'écart entre les gains de 1984 peut être expliquée par les différences dans les particularités touchant les hommes et les femmes. Le résultat s'établit à un peu plus d'un quart de ce même écart en 1988, pour atteindre 45 p. 100 en 1992. La baisse de la constituante explicative, de la classe de 1982 à la classe de 1986, s'est également déclarée cinq ans après l'obtention d'un diplôme universitaire. La constituante explicative a glissé de 44 p. 100 en 1987 à 31 p. 100 en 1991.

L'ajout du nombre d'heures de travail et de l'ancienneté dans l'emploi actuel contribuent fortement à la constituante explicative de l'écart entre les gains de la classe de 1992, mais ne contribuent que très peu à celle de la classe de 1988. La plus grande contribution à la constituante explicative provient de la décision d'inclure toutes les personnes occupant un emploi dans la population étudiée. La constituante explicative de cette nouvelle population explique la moitié de

l'écart entre les gains des hommes et ceux des femmes de la classe de 1986 et la totalité de l'écart entre les gains de la classe de 1992.

L'augmentation importante des constituantes explicatives de chaque modèle de 1988 à 1992 démontre une diminution considérable des différences en matière de rémunération des diplômés universitaires, et ce, sur une courte période.

TABLEAU 6. RÉSULTATS DE RÉGRESSION - DIFFÉRENCES ENTRE LES GAINS DES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES EN RAISON DE LA CONSTITUANTE RÉSIDUELLE

Modèle (1)	Deux ans suite à l'obtention d'un diplôme			Cinq ans suite à l'obtention d'un diplôme	
	1984	1988	1992	1987	1991
Modèle de base	% 5,9	% 9,9	% 3,7	% 10,5	% 10,3
• avec heures de travail	n.d.	9,1	2,1	n.d.	9,0
• avec ancienneté dans l'emploi	n.d.	8,9	1,4	n.d.	8,7
Modèle global	n.d.	7,9	-0,4	n.d.	8,5

(1) *Le modèle de base est limité aux hommes et aux femmes occupant un emploi à plein temps et ayant travaillé à plein temps à chacune des périodes d'enquêtes. Le modèle global comprend des données relatives à toute personne ayant des gains valides au cours de la semaine de référence.*

Ce tableau illustre les proportions dans les différences qui existent au chapitre des gains résultant des rémunérations différentielles des particularités. On estime que les femmes ont gagné 5,9 p. 100 de moins en 1984 en raison des rémunérations différentielles sur le marché du travail. Une fois de plus, il faut tenir compte du rôle grandissant de la constituante résiduelle entre 1984 et 1988, suivi du rétrécissement de l'écart entre les gains entre 1988 et 1992.

Il faut également noter que la différence résiduelle en matière de gains diminue avec l'ajout au modèle du nombre d'heures de travail et de l'ancienneté dans l'emploi, et que cette différence diminue encore plus si l'on comprend tous les diplômés occupant un emploi. En effet, la constituante résiduelle devient négative en 1992. **Cela signifie qu'en tenant compte des différences dans les particularités, il a été estimé que les femmes diplômées universitaires ont gagné davantage que les hommes.**

Les différences en matière de particularités font l'objet d'une étude au tableau 7. Les interactions positives (en caractères gras) sont les particularités pour lesquelles les femmes sont relativement mieux rémunérées que leurs homologues masculins. Par ailleurs, les interactions négatives comptent les particularités pour lesquelles les femmes sont relativement moins bien rémunérées que leurs homologues masculins. L'essentiel n'est pas d'étudier chaque interaction significative individuellement mais de tenter d'identifier des tendances ou des changements sur une certaine période de temps.

Une tendance certaine est que le nombre d'interactions significatives négatives diminue avec le temps, ce qui dénote une amélioration générale en ce qui concerne la cause des femmes au cours de la période. Bien que dans la majorité des modèles, les mères de famille bénéficient de gains relativement inférieurs à ceux des hommes, cet effet n'est plus présent dans les modèles globaux de 1988 et 1992. Pour les classes de 1982 et 1986, les femmes diplômées du domaine des diagnostics en matière de santé (p.ex., médecine et dentisterie) ont tendance à gagner moins que les hommes. Cependant, cette différence ne se manifeste pas dans les modèles de 1992.

En matière d'interactions positives, les femmes oeuvrant dans le secteur public ou diplômées d'un programme d'études en ingénierie sont mieux rémunérées pour ces caractéristiques que leurs homologues masculins. La variable du secteur public a été intégrée au modèle afin de tenir compte du fait que les industries du secteur public ont tendance à être touchées par la Loi sur l'équité en matière d'emploi, et il semble que les interactions positives chez les femmes projettent de tels résultats. On ne peut que spéculer que les femmes diplômées de programmes d'études en ingénierie bénéficient régulièrement de primes en raison du fait qu'elles ne représentent qu'une petite proportion de l'ensemble des diplômés de ce domaine, soit seulement 15 p. 100 dans chaque classe de finissants.

**TABLEAU 7. INTERACTIONS SIGNIFICATIVES CHEZ LES FEMMES
DIPLOMÉES UNIVERSITAIRES**

Modèle	Deux ans suite à l'obtention d'un diplôme			Cinq ans suite à l'obtention d'un diplôme	
	1984	1988	1992	1987	1991
Modèle de base	FPARENTPSS FMARIÉES	FBEAUXARTS FAUTSCIHUM	FBEAUXARTS FJOURNLS	FFRANÇAIS FAUTLANGM	FFRANÇAIS FGÉOGENV
Interactions positives	FJOURNLS FAUTSCIHUM FSCIPOLIT FAGRIC FARCHTCT FSECTPUB	FCRIMINO FÉCONOMIE FSCIPOLIT FINGÉNERIE FORDINAT FMATH FSECTPUB	FAUTSCIHUM FCRIMINO FINGÉNERIE FEXPPTMQ1 FEXPPT1-3 FSECTPUB	FINGÉNERIE FPHARMACIE FMATH FMANSASK FSECTPUB	FINGÉNERIE FORDINAT FDOCTORAT FSECTPUB
Interactions négatives	FENF84 FDENTISTE FMÉDECINE FSCIPHYSETC FATLANT FALBERTA FCBTERR	FDIVSÉPV FDENTISTE FMÉDECINE FEXPPT1_3	FENF92 FARCHTCT	FEMMES FENF87 FÉCONOMIE FGÉOGENV FSCIPOLIT FDENTISTE FOPTOMTR FSANTPUB	FAGRIC FMARIÉE FENF91 FDENTISTE FMÉDECINE FAUDIPSNT FCBTERR
- avec heures de travail	n.d.	FBEAUXARTS FAUTSCIHUM	FBEAUXARTS FARTSAPPL	n.d.	FFRANÇAIS FGÉOGENV
Interactions positives		FCRIMINO FÉCONOMIE FSCIPOLIT FINGÉNERIE FORDINAT FMATH FSECTPUB	FJOURNLS FAUTSCIHUM FCRIMINO FINGÉNERIE FEXPPTMQ1 FEXPPT1_3 FSECTPUB		FINGÉNERIE FPHARMACIE FORDINAT FDOCTORAT FSECTPUB
Interactions négatives		FEMMES FÉCOLEPROV FDIVSÉPV FDENTISTE FMÉDECINE FEXPPT1_3	FENF92 FARCHTCT		FMARIÉE FDENTISTE FMÉDECINE FAUDIPSNT FCBTERR

Voir l'annexe I pour l'explication des variables.

**TABLEAU 7. INTERACTIONS SIGNIFICATIVES CHEZ LES FEMMES
DIPLOMÉES UNIVERSITAIRES (FIN)**

Modèle	Deux ans suite à l'obtention d'un diplôme			Cinq ans suite à l'obtention d'un diplôme	
	1984	1988	1992	1987	1991
- avec ancienneté dans l'emploi Interactions positives	n.d.	FBEAUXARTS	FÉCOLEPOV	n.d.	FFRANÇAIS
Interactions négatives		FAUTSCIHUM FCRIMINO FÉCONOMIE FSCIPOLIT FINGÉNIERIE FORDINAT FMATH FMANSASK FALBERTA FSECTPUB	FBEAUXARTS FARTSAPPL FJOURNLS FAUTSCIHUM FSOCANTH FCRIMINO FÉCODOM FINGÉNIERIE FORDINAT FSECTPUB		FGÉOGENV FINGÉNIERIE FPHARMACIE FORDINAT FDOCTORAT
Modèle global Interactions positives	n.d.	FBEAUXARTS FAUTSCIHUM FDROIT FÉCONOMIE FGÉOGENV FSCIPOLIT FBIOETC FINGÉNIERIE FPHARMAC FORDINAT FMATH FSECTPUB FHEURES88	FAGESQ FÉCOLEPROV FBEAUXARTS FARTSAPPL FJOURNLS FAUTSCIHUM FÉCODOM FINGÉNIERIE FSECTPUB FHEURES	n.d.	FFRANÇAIS FAUTLANGM FBEAUXARTS FAUTSCIHUM FGÉOGENV FINGÉNIERIE FPHARMACIE FMATH FMAITRISE FEXPPTPQ3 FSECTPUB FHEURES91
Interactions négatives		FAUTPROV FDENTISTE FMÉDECINE FPHYSETC	FAGE592 FAUTPROV FARCHTCT FALBERTA		FEMMES FÉCOLEPROV FMARIÉE FENF91 FDENTISTE

Voir l'annexe I pour l'explication des variables.

Prrière de noter que tous les modèles globaux comprennent des interactions positives relativement au nombre d'heures de travail. **Cela signifie que, toute chose étant égale par ailleurs, les femmes diplômées universitaires gagnent des salaires horaires supérieurs à ceux de leurs homologues masculins.**

TABLEAU 8. RÉSULTATS DE RÉGRESSION - CONSTITUANTE EXPLICATIVE DE L'ÉCART ENTRE LES GAINS DES DIPLÔMÉS DE COLLÈGES COMMUNAUTAIRES

Modèle (1)	Deux ans suite à l'obtention d'un diplôme			Cinq ans suite à l'obtention d'un diplôme	
	1984	1988	1992	1987	1991
	%	%	%	%	%
Modèle de base	8,3	16,5	-5,7	18,9	11,4
- avec heures de travail	n.d.	29,8	5,9	n.d.	24,7
- avec ancienneté dans l'emploi	n.d.	31,8	10,9	n.d.	26,4
Modèle global	n.d.	28,5	23,2	n.d.	44,8

(1) *Le modèle de base est limité aux hommes et aux femmes occupant un emploi à plein temps et ayant travaillé à plein temps à chacune des périodes d'enquêtes. Le modèle global comprend des données relatives à toute personne ayant des gains valides au cours de la semaine de référence.*

Les résultats obtenus pour les diplômés de collèges communautaires diffèrent considérablement de ceux obtenus pour les diplômés universitaires. Premièrement, les différences en matière de particularités des hommes et des femmes diplômés de collèges communautaires expliquent une très petite proportion de l'écart global entre les gains. Deuxièmement, la constituante explicative a diminué entre 1988 et 1992. Conséquemment, la rémunération différentielle joue un rôle plus important dans l'écart entre les gains des hommes et des femmes diplômés de collèges communautaires. De plus, les structures de rémunération des hommes et des femmes semblent avoir témoigné d'une certaine divergence au cours des dernières années.

TABLEAU 9. RÉSULTATS DE RÉGRESSION - DIFFÉRENCES ENTRE LES GAINS DES DIPLÔMÉS DE COLLÈGES COMMUNAUTAIRES EN RAISON DE LA CONSTITUANTE RÉSIDUELLE

Modèle (1)	Deux ans suite à l'obtention d'un diplôme			Cinq ans suite à l'obtention d'un diplôme	
	1984	1988	1992	1987	1991
	%	%	%	%	%
Modèle de base	17,5	12,4	11,8	20,2	18,5
- avec heures de travail	n.d.	10,5	10,6	n.d.	16,0
- avec l'ancienneté dans l'emploi	n.d.	10,1	10,2	n.d.	15,7
Modèle global	n.d.	12,9	12,1	n.d.	12,4

(1) *Le modèle de base est limité aux hommes et aux femmes occupant un emploi à plein temps et ayant travaillé à plein temps à chacune des périodes d'enquêtes. Le modèle global comprend des données relatives à toute personne ayant des gains valides au cours de la semaine de référence.*

Les différences dans les gains résultant de la rémunération différentielle se sont rétrécies après un certain temps. Cela résulte uniquement du rétrécissement de l'ensemble de l'écart entre les gains puisque, comme mentionné ci-haut, la proportion de l'écart liée à la constituante résiduelle a augmenté.

Comme pour les diplômés universitaires, l'écart résiduel s'est rétréci avec l'ajout des heures de travail et de l'ancienneté dans l'emploi au modèle. Cependant, contrairement aux diplômés universitaires, l'écart résiduel s'est accru dans deux des trois modèles comprenant toute personne occupant un emploi.

La croissance de l'écart résiduel est reflétée dans le nombre de plus en plus important d'interactions négatives au cours de la période. Bien que dans tous les modèles, aucune des variables n'entraîne de façon constante des gains moins élevés pour les femmes que pour les hommes, certaines reviennent assez souvent. La majorité des modèles nous permettent de croire que les femmes diplômées de collèges communautaires gagnent moins que leurs homologues masculins lorsqu'elles travaillent en Colombie-Britannique. L'âge et le fait d'être mariée et d'avoir des enfants sont des facteurs qui contribuent aussi aux salaires inférieurs des femmes par rapport à ceux des hommes dans bon nombre de modèles.

Les femmes diplômées de collèges communautaires reçoivent des primes lorsqu'elles oeuvrent au sein du secteur public dans environ la moitié des modèles. L'âge est un facteur d'interactions qui revient assez souvent. La combinaison d'interactions négatives pour l'âge et d'interactions positives pour l'âge mis au carré mènent à une estimation rectiligne des gains selon l'âge des femmes diplômées de collèges communautaires.

Les modèles globaux de 1991 et 1992 ont fourni des interactions positives au chapitre des heures travaillées. Conséquemment, au cours de ces périodes et après avoir tenu compte de l'impact des autres variables, il semble que les femmes diplômées de collèges communautaires ont gagné davantage que leurs homologues masculins.

**TABLEAU 10. INTERACTIONS SIGNIFICATIVES CHEZ LES FEMMES
DIPLÔMÉES DE COLLÈGES COMMUNAUTAIRES**

Modèle	Deux ans suite à l'obtention d'un diplôme			Cinq ans suite à l'obtention d'un diplôme	
	1984	1988	1992	1987	1991
Modèle de base	FPUBCOM	FAUTLANGM	FEMMES	FEXPPT1_3	FSCIINF
Interactions positives	FGRAPHI	FPUBCOM	FAGESQ	FATLANT	FMATHORDIN
	FARTSAPPL	FARTSAPPL	FPARENTPS	FMANSASK	FTECARCNS
	FJOURNLS	FJOURNLS		FSECTPUB	FEXPPTQ3
	FSCIINF	FSCIINF			FSECTPUB
	FTECHCHIM	FELECETC			
	FELECETC	FMATHORDIN			
	FMATHORDIN	FSERVICE			
	FINDSTEN				
	FPROSERVCOR				
	FSOCSERV				
	FMANAGAD				
	FEXPPTQ3				
	FSECTPUB				
Interactions négatives	FPARENTPS	FÉCOLEPROV	FAGE592	FAUDIPSNT	FÉCOLEPROV
	FALBERTA	FENF88	FMARIÉE	FSERVSOC	FMARIÉE
		FCBTERR	FPUBCOM	FSPORTRE	FENF91
			FAUTSCIHUM		FAGRIC
			FTECHMED		
			FATLANT		
			FALBERTA		
			FCBTERR		
- avec heures de travail	n.d.	FAUTLANGM	FAGESQ	n.d.	FARCHCNS
Interactions positives		FPUBCOM	FPARENTPS		FEXPPTQ3
		FARTSAPPL			
		FJOURNLS			
		FSCIINF			
		FELECETC			
		FMATHORDIN			
Interactions négatives		FÉCOLEPROV	FAGE592		FENF91
		FENF88	FMARIÉE		FÉCOLEPROV
		FCBTERR	FPUBCOM		FMARIÉE
			FAUTSCIHUM		FHEURES91
			FTECHMED		
			FATLANT		
			FALBERTA		
			FCBTERR		

Voir l'annexe I pour l'explication des variables.

**TABLEAU 10. INTERACTIONS SIGNIFICATIVES CHEZ LES FEMMES
DIPLÔMÉES DE COLLÈGES COMMUNAUTAIRES (FIN)**

Modèle	Deux ans suite à l'obtention d'un diplôme			Cinq ans suite à l'obtention d'un diplôme	
	1984	1988	1992	1987	1991
- avec ancienneté dans l'emploi	n.d.	FAUTLANGM	FAGESQ	n.d.	FEMMES
Interactions positives		FSECTPUB	FPARENTPS		FAGESQ
		FARTSAPPL FJOURNLS FSCIINF FELECETC	FHEURES		FEXPPTPQ3 FSECTPUB
Interactions négatives		FÉCOLEPROV	FAGE592		FAGE91
		FENF88 FCBTERR	FMARIÉE FPUBCOM FAUTSCIHUM FATLANT FALBERTA FCBTERR		FÉCOLEPROV FENF91 FMARIÉE FHEURES91
Modèle global	n.d.	FAUTLANGM	FAGESQ	n.d.	FAGESQ
Interactions positives		FBEAUXARTS	FPARENTPS		FAUTLANGM
		FEXPPT1_3 FEXPPTPQ3	FBEAUXARTS FSECTPUB FHEURES		FPARENTPS FSCIINF FEXPPTPQ3 FSECTPUB FHEURE91
Interactions négatives		FAGE588	FAGE592		FAGE91
		FFRANÇAIS FÉCOLEPROV FMARIÉE FENF88 FTECHCHIM FAGRIC FPROSERVCOR FAUTSCISOC FCBTERR	FMARIÉE FPUBCOM FTECHMED FTECHCHIM FGÉNMECH FTECINPRI FPROSERVCOR FAUTSCISOC FATLANT FALBERTA FCBTERR		FMARIÉE FENF91 FCBTERR

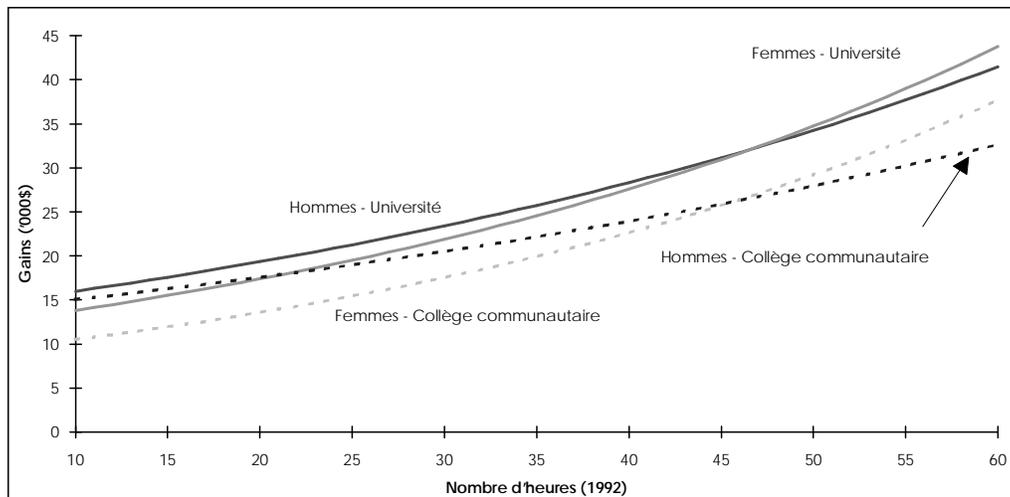
Voir l'annexe I pour l'explication des variables.

Les modèles fournissent-ils des preuves de discrimination à l'égard des femmes?

Les modèles fournissent des preuves irréfutables à l'effet que les femmes interagissent différemment des hommes avec le marché du travail. Cependant, il serait précaire de conclure que ces différences existent en raison d'une discrimination répandue à l'égard des femmes. Prière de tenir compte des quatre conditions présentées au début de ce chapitre.

Dans chaque modèle, à l'exception d'un seul, les deux premières questions, soit «Les femmes sont-elles rémunérées différemment des hommes?» et «L'impact net de ces différences est-il désavantageux pour les femmes?» ont reçu des réponses affirmatives.⁶ Cela a fourni des preuves conséquentes à l'effet que les femmes et les hommes diplômés d'institutions postsecondaires interagissent différemment avec le marché du travail. Cependant, la troisième condition, soit «le fait d'être femme devrait représenter un effet significatif et négatif», n'est respectée que pour deux des modèles universitaires de 1988 qui comprennent les personnes occupant un emploi à plein temps. Lorsque les modèles incluent toute personne occupant un emploi et que tous les facteurs sont égaux, on s'attend à ce que les femmes gagnent davantage que leurs homologues masculins. Cela est également vrai pour presque tous les autres modèles globaux. Conséquemment, après avoir tenu compte des différences dans les caractéristiques, les femmes ont gagné des salaires supérieurs à ceux des hommes. Le graphique 1 illustre ce phénomène pour 1992.

GRAPHIQUE 1. GAINS PAR NOMBRE D'HEURES DE TRAVAIL EN 1992



Dans ce graphique, les heures et les gains peuvent varier, tandis que tous les autres facteurs sont tenus à leur valeur moyenne. Conséquemment, les écarts entre les gains des femmes et des hommes exprimés à la gauche du graphique reflètent l'impact net des autres facteurs. Prière de noter que pour les diplômés universitaires et de collèges communautaires, les gains obtenus par les femmes augmentent plus rapidement en fonction du nombre d'heures de travail, ce qui traduit l'estimation plus élevée des taux salariaux. Une différence importante est que l'écart initial entre

⁶ L'exception est le modèle global de la classe de finissants universitaires de 1992.

les hommes et les femmes diplômés universitaires résulte presque entièrement de leurs particularités différentielles, tandis que l'écart initial entre les hommes et les femmes diplômés de collèges communautaires est essentiellement causé par les gains différentiels en fonction des particularités. Puisque, dans l'ensemble, les modèles ne sont pas, de façon systémique, discriminatoires à l'égard des femmes, l'interprétation de l'écart entre les gains devrait être guidée par les différences en matière de structures de rémunération de chaque modèle.

La forme de discrimination la plus fondamentale est la préférence de l'employeur ou du client à vouloir transiger avec un membre d'un groupe particulier.⁷ Bien que les modèles réfutent la présence d'une vaste discrimination envers les femmes, ceux-ci n'éliminent pas la possibilité qu'il puisse exister une préférence au sein de certains secteurs ou endroits pour transiger avec des hommes plutôt qu'avec des femmes. Bien que les modèles ont révélé certaines tendances en matière de gains différentiels entre les hommes et les femmes, il reste cependant difficile de conclure qu'une discrimination répétée soit la seule explication plausible.

Parmi les diplômés universitaires, nous avons noté que les femmes médecins et dentistes semblent gagner moins que leurs homologues masculins. Cela pourrait refléter une préférence du grand public à transiger avec des hommes du domaine de la santé plutôt qu'avec des femmes. Il faut cependant noter que ce phénomène ne s'est présenté dans aucun des modèles de 1992. Par conséquent, toute préférence latente pour les hommes médecins ou dentistes semble diminuer.

Nous avons également noté que, surtout pour les diplômés de collèges communautaires, le fait d'habiter en Colombie-Britannique a un impact négatif en matière d'interactions pour les femmes dans bon nombre des modèles. Il est difficile d'identifier quelque variable que ce soit sur la côte ouest qui puisse être responsable de cet impact.

Dans nombre de modèles, les personnes mariées ou ayant des enfants à charge semblent être rémunérées différemment. Un modèle de «discrimination statistique» présente une interprétation de ces résultats. Il est possible que les employeurs perçoivent les femmes mariées ou mères de famille comme plus enclines à interrompre leur carrière et seraient donc plus disposés à embaucher des hommes ou des femmes célibataires.⁸ Cependant, une telle logique pourrait s'élargir pour inclure toutes les jeunes femmes et serait donc saisie par l'intercepte. Par ailleurs, des décisions en matière d'offre de main-d'oeuvre prises à l'intérieur du noyau familial pourraient favoriser une approche de maximisation des gains dont bénéficient les hommes, tandis que les femmes pourraient miser davantage sur la capacité de quitter un emploi et de le réintégrer. Une telle approche serait davantage limitée aux femmes mariées ou mères de famille, ce qui semble être une meilleure description des résultats des modèles.

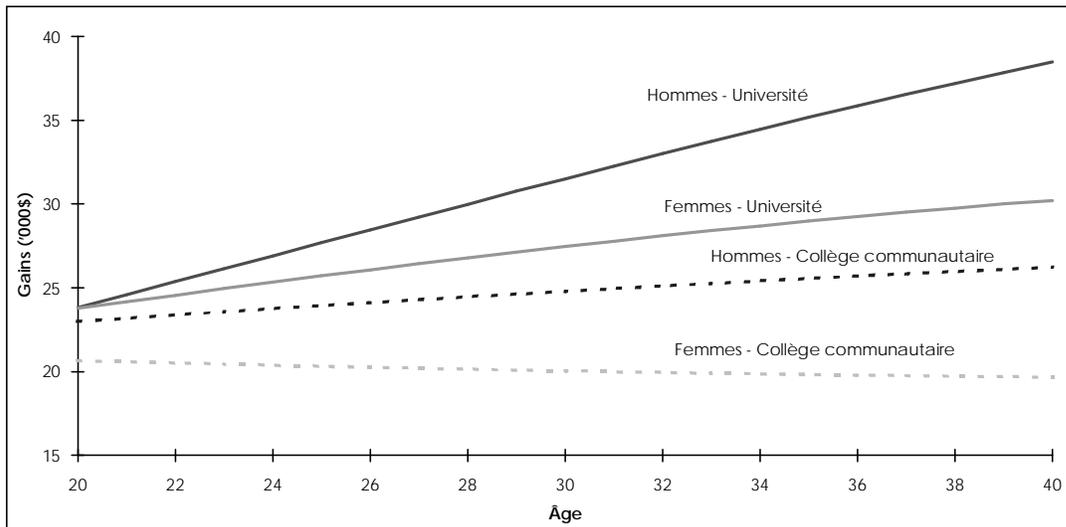
⁷ En théorie, la préférence du client est une condition essentielle puisque la discrimination uniquement de la part de l'employeur avantagerait les employeurs qui ne pratiquent aucune discrimination au niveau des coûts de main-d'oeuvre. Le processus de concurrence annulerait toute différence salariale à moins que les clients ne soient prêts à payer une prime afin de transiger avec un groupe en particulier.

⁸ Voir Lester Thurow, **Generating Inequality: Mechanisms of Distribution in the United States** (Basic, 1975), pour une explication plus complète de la discrimination statistique.

Les résultats les plus difficiles à expliquer sont les gains différentiels liés à l'âge, lesquels étaient particulièrement forts chez les diplômés de collèges communautaires (voir graphique 2). Prière de noter que ce graphique ne devrait pas être interprété comme étant un profil de gains prévus selon l'âge des diplômés, mais plutôt comme un indice de l'écart entre les gains des hommes et des femmes diplômés appartenant à divers groupes d'âge. Ainsi, l'écart entre les gains est plus grand pour les diplômés plus âgés.

Une justification possible serait que les modèles ne tiennent pas convenablement compte de l'expérience professionnelle antérieure. Les modèles comprennent quatre catégories d'expérience professionnelle antérieure, le maximum étant «trois ans ou plus». En raison du fait qu'un si haut niveau d'agrégation pourrait masquer des différences en ce qui a trait à la moyenne de l'expérience professionnelle antérieure à plein temps, nous avons à nouveau appliqué les modèles globaux de 1992 en se basant sur les mois réels travaillés à plein temps.⁹ Le modèle a permis d'estimer que les gains attribuables à l'expérience de travail antérieure n'étaient pas très différents entre les hommes et les femmes, tandis que les résultats en matière d'âge sont demeurés inchangés. Bien qu'elles ne peuvent être évaluées à l'aide de ces données, il est cependant toujours possible qu'il existe des différences dans l'expérience de travail antérieure, soit en ce qui concerne les gains, les industries et les professions.

GRAPHIQUE 2. GAINS SELON L'ÂGE EN 1992



La présence de discrimination envers les femmes plus âgées est une autre explication possible. Comme il a été mentionné plus tôt, les pressions concurrentielles devraient limiter ce type de discrimination de manière à ne pas se mettre à dos l'opinion publique. De plus, à l'exception de quelques-uns, tous les diplômés sont âgés de moins de 45 ans, c'est-à-dire qu'ils sont plus jeunes que ce que la majorité des gens considèrent comme âgé.

⁹ L'enquête de 1992 a été la seule à recueillir des informations à cet effet.

Une autre possibilité serait que les variables du mariage et des enfants ne saisissent qu'une partie de la relation gains-famille à l'égard des femmes. Par exemple, les revenus du conjoint augmentent généralement avec l'âge et contribuent par conséquent à placer de nouvelles priorités avant les gains de la femme. Bien que les enquêtes ne fournissent aucune information sur les revenus du conjoint, il nous est possible d'évaluer en partie cette hypothèse en appliquant des modèles différents uniquement aux diplômés célibataires (n'ayant jamais été mariés) et aux diplômés mariés. Bien que les résultats obtenus pour les diplômés de collèges communautaires ont démontré, comme prévu, une différence reliée à l'âge plus grande chez les diplômés mariés, le cas était totalement différent pour les diplômés universitaires. Ainsi, l'impact de l'âge interagit avec les variables du mariage et du type de scolarité, lesquelles ne sont pas sujettes à des interprétations simples.

SOMMAIRE

En général, les *Enquêtes nationales auprès des diplômés* soulignent que les études et l'expérience sur le marché du travail des hommes et des femmes se ressemblent de plus en plus. Cependant, les tendances ne sont pas nécessairement linéaires et les facteurs sous-jacents ne sont pas toujours simples.

Les femmes représentent la majorité des diplômés de collèges communautaires et universitaires dans chacune des classes ayant fait l'objet d'une étude, soit 1982, 1986 et 1990. La représentation féminine semble plafonner dans les collèges communautaires et augmenter lentement dans les universités. Bien que l'écart diminue de plus en plus, les femmes sont toujours sous-représentées parmi les titulaires de diplômes d'études universitaires supérieures, surtout au niveau du doctorat. Des différences importantes existent toujours quant aux choix des domaines d'études des hommes et des femmes. Tandis que les femmes se font de plus en plus présentes dans les domaines traditionnellement réservés aux hommes, surtout dans les professions libérales, peu d'entre elles se voient décerner un diplôme d'études en ingénierie ou dans des domaines technologiques. Contrairement à la tendance globale, la proportion de femmes diplômées en informatique diminue dans les universités comme dans les collèges communautaires.

À l'exception de la classe universitaire de 1986, bien que l'écart entre les gains des hommes et ceux des femmes semble s'être quelque peu réduit d'une classe à l'autre, cet écart s'est accru dans chacune des classes après un certain temps. Pour la classe universitaire de 1986, l'écart entre les gains estimés deux ans après l'obtention d'un diplôme était légèrement plus grand que l'écart entre les gains de la classe précédente. De plus, cet écart s'est accru de moins d'un point de pourcentage au cours des trois années subséquentes. Les gains des femmes semblent avoir augmenté par rapport aux gains des hommes dans presque tous les domaines d'études, et dans la plupart des industries et des professions. Dans chacune des classes ayant fait l'objet d'une étude, les gains des femmes titulaires d'un doctorat étaient égaux à ceux de leurs homologues masculins possédant les mêmes titres et qualifications.

Un modèle multivarié a été utilisé dans l'analyse plus approfondie de l'écart entre les gains. Ce modèle regroupe l'écart entre les gains dans deux constituantes. La première comprend les différences en matière de gains liés aux particularités différentes des hommes et des femmes (la constituante des caractéristiques, ou constituante explicative). La deuxième constituante saisit la proportion de l'écart entre les gains pouvant être attribuée aux différences dans la rémunération de ces particularités (la constituante résiduelle). La proportion de l'écart entre les gains des diplômés universitaires attribuée aux différences dans les particularités s'est rétrécie entre 1984 et 1988, mais s'est accrue nettement en 1992. Pour les diplômés de collèges communautaires, la constituante des caractéristiques a augmenté entre 1984 et 1988 et diminué en 1992. Par ailleurs, à chacune des périodes, la constituante explicative était plus grande pour les diplômés universitaires que pour les diplômés de collèges communautaires.

Le modèle des gains a également permis de démontrer le rôle que jouent les heures de travail dans l'écart entre les gains. En moyenne, les femmes ont travaillé de deux heures et demie à quatre heures de moins que leurs homologues masculins, et ce, malgré le fait que le modèle ne comprenne que les personnes occupant un emploi à plein temps. Par conséquent, **l'écart salarial** est plus petit que l'écart entre les gains pour les diplômés de collèges communautaires et

universitaires. Cependant, l'ajout des personnes occupant un emploi à temps partiel aux modèles des gains a soulevé une autre différence entre les diplômés de collèges communautaires et universitaires, soit l'augmentation de la constituante des caractéristiques pour les diplômés universitaires seulement. Conséquemment, l'écart entre les gains de tous les diplômés universitaires de 1990 pourrait être entièrement attribué aux différences dans les particularités des hommes et des femmes. Cependant, aucune proportion de l'écart entre les gains des diplômés de collèges communautaires ne pourrait être expliquée de cette façon.

Par contre, certains résultats importants étaient conséquents pour les diplômés de collèges communautaires et universitaires. Les salaires des femmes de ces deux groupes de diplômés sont, toute chose étant égale par ailleurs, supérieurs à ceux des hommes. Cela signifie que les facteurs saillants négatifs pour les femmes sont saisis par le modèle. Tel qu'exprimé plus haut, la **différence nette** est entièrement attribuée à la constituante des caractéristiques pour les diplômés universitaires et à la constituante résiduelle pour les diplômés de collèges communautaires. Cependant, en ce qui touche les femmes, l'impact de l'âge est similaire pour les deux groupes de diplômés. Les gains (et salaires) des femmes diplômées ne varient que très peu selon l'âge, tandis que les gains des hommes semblent augmenter à presque tous les âges. Cela ne signifie pas que le profil des gains des hommes et des femmes diffère avec le temps, même si cela est possible, mais plutôt que l'écart est plus grand pour les femmes plus âgées par rapport aux hommes plus âgés dans chacune des classes de finissants. Puisque le modèle tient compte des différences en matière d'expérience professionnelle antérieure à plein temps et de la présence d'enfants, le facteur âge n'agit pas simplement comme une approximation de ces variables.

Dans l'ensemble, il est difficile d'avoir recours à un modèle de comportement du marché du travail qui permet d'expliquer convenablement les résultats cités ci-haut. Bien que les résultats n'éliminent pas la possibilité qu'il existe une certaine discrimination, les modèles démontrent qu'il ne s'agit aucunement de discrimination répandue et systémique. Les modèles ont appuyé dans une certaine mesure des explications liées d'une part au fait d'avoir la responsabilité d'enfants et, d'autre part aux décisions prises à l'intérieur du noyau familial quant à l'offre de main-d'oeuvre. Cependant, celles-ci ne contribuent à expliquer qu'une petite partie de l'écart global.

ANNEXE I.
DÉFINITIONS DES VARIABLES POUR L'ANALYSE MULTIDIMENSIONNELLE

intercept	intercepte
âge	âge
âgemq	âge mis au carré
anglais	langue maternelle est l'anglais (variable omise)
français	langue maternelle est le français
autlangm	langue maternelle est autre que l'anglais ou le français
provorig	province de travail = province d'origine (variable omise)
provétud	(province de travail = province d'études) ≠ province d'origine
autprov	province de travail ≠ province d'études ≠ province d'origine
parentpp	les deux parents ne possèdent aucun diplôme d'études postsecondaires (variable omise)
parentps	au moins un parent possède un diplôme d'études postsecondaires
célibat	célibataire (variable omise)
marié	marié
divsépv	divorcé, séparé ou veuf (veuve)
enfant	aucun enfant à charge (variable omise)
expptmq1	moins de 1 an d'expérience de travail antérieur
exppt1-3	entre 1 et 3 ans d'expérience de travail antérieur
atlant	réside actuellement dans les provinces de l'Atlantique
québec	réside actuellement au Québec
ontario	réside actuellement en Ontario (variable omise)
mansask	réside actuellement au Manitoba ou en Saskatchewan
alberta	réside actuellement en Alberta
cbterr	réside actuellement en Colombie-Britannique ou dans les Territoires du Nord-Ouest
sectpub	oeuvre dans le domaine de l'administration publique, de la santé, de l'enseignement ou du bien-être
sectpriv	oeuvre dans le secteur public (variable omise)
heures	nombre d'heures de travail par semaine
ancienneté	nombre d'années d'ancienneté dans l'emploi

Variables spécifiques aux diplômés de collèges communautaires

arts	arts généraux (variable omise)
beauxarts	beaux-arts
pubcom	arts de la communication ou arts publicitaires
graphi	arts graphiques ou arts audio-visuels
commmass	communication de masse
artsappl	arts appliqués
journalism	journalisme
biblio	bibliothéconomie
autscihum	autres sciences humaines
sciinf	sciences infirmières
techmed	technologues médicaux
techeqpm	techniciens d'équipements médicaux
autsanté	autres programmes liés aux sciences de la santé
techchim	technologie chimique
techelec	technologies électriques et électroniques
mathinf	mathématiques et informatique
ttransport	technologies des transports
techmécgén	technologie de la mécanique générale
techfabméc	techniques de fabrication mécanique
techarchcns	technologies de l'architecture de la construction
techgénind	techniques du génie industriel
agric	agriculture
techindprim	technologies de l'industrie primaire
techindtrns	technologies de l'industrie de la transformation
envcons	environnement et conservation
corrprot	services correctionnels et de la protection
servsoc	services sociaux
sportlois	sports et loisirs
autscisoc	autres sciences sociales
gestadmin	gestion et administration
techmvente	techniques marchandes et ventes
service	services personnels (restaurant, hôtel, etc.)
unan	durée du cours : 1 an ou moins
deuxans	durée du cours : 2 ans
troisans	durée du cours : > 2 ans (variable omise)

Variables spécifiques aux diplômés universitaires

enseignmnt	enseignement (variable omise)
beauxarts	beaux-arts
artsappl	arts appliqués
journalism	journalisme
autscihum	autres sciences humaines
socanthr	sociologie et anthropologie
crimino	criminologie

Variables spécifiques aux diplômés universitaires (fin)

droit	droit (diplôme professionnel)
économie	économie
géogenv	géographie et études environnementale
scipolit	sciences politiques
psych	psychologie
autscisoc	autres sciences sociales
agric	agriculture
bioetc	biologie, biochimie, zoologie
écodom	économie domestique
médvét	médecine vétérinaire
architct	architecture
ingénierie	ingénierie
foresterie	foresterie
dentisterie	dentisterie
médecine	diplôme en médecine
sciinf	sciences infirmières
optomtr	optométrie
pharmacie	pharmacie
santépub	santé publique
autdipsnt	autres diplômes liés au domaine de la santé
informat	informatique
math	mathématiques, statistiques
chimieetc	chimie, géologie et métallurgie
métrlogie	météorologie
sciphysetc	sciences physiques et autres sciences
premycycle	diplôme de premier cycle (variable omise)
maîtrise	s'est mérité un grade de maîtrise
doctorat	s'est mérité un doctorat

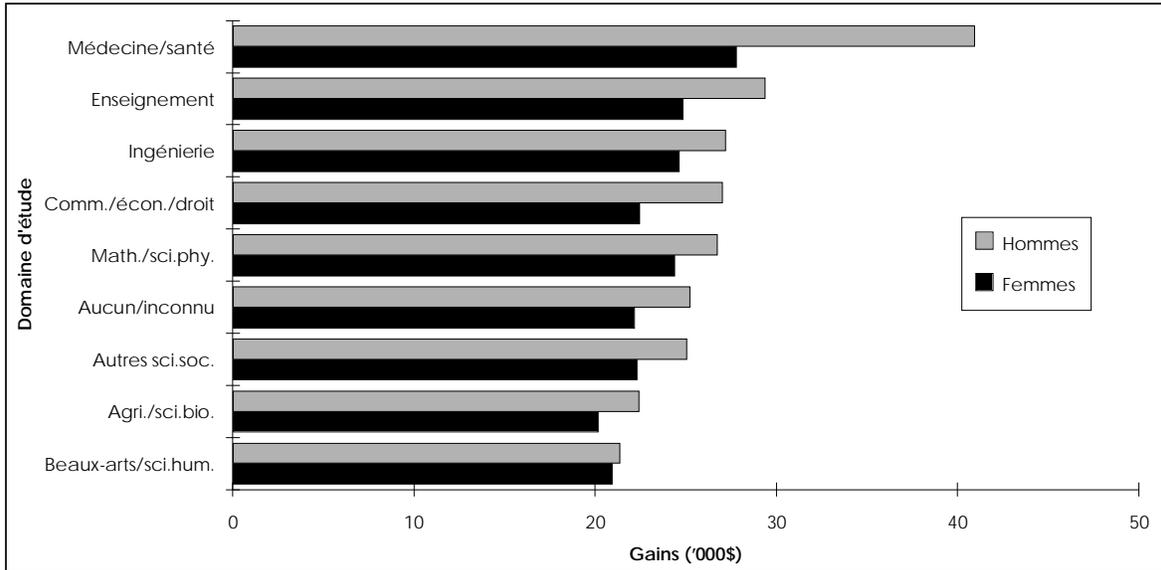
ANNEXE II. CODIFICATION DES INDUSTRIES ET DES PROFESSIONS

<u>Description des professions</u>	<u>Classification type des industries (1980)</u> <u>Codes</u>
Gestionnaires	1111 - 1158
Liées à la gestion	1171 - 1179
Sciences physiques et de la vie	2111 - 2139
Architecture et ingénierie	2141 - 2169
Mathématiques et informatique	2181 - 2189
Sciences sociales et religion	2311 - 2519
Enseignement en milieu universitaire	2711 - 2719
Autre enseignement	2731 - 2799
Diagnostic en matière de santé	3111 - 3119
Sciences infirmière et autres sciences de la santé	3130 - 3169
Arts et loisirs	3311 - 3379
Travail administratif	4110 - 4199
Ventes	5130 - 5199
Professions dans le domaine des services	6111 - 6199
Emplois manuels	7113 - 9599
Pas spécifié	moins de 1111 ou 9910 - 9919

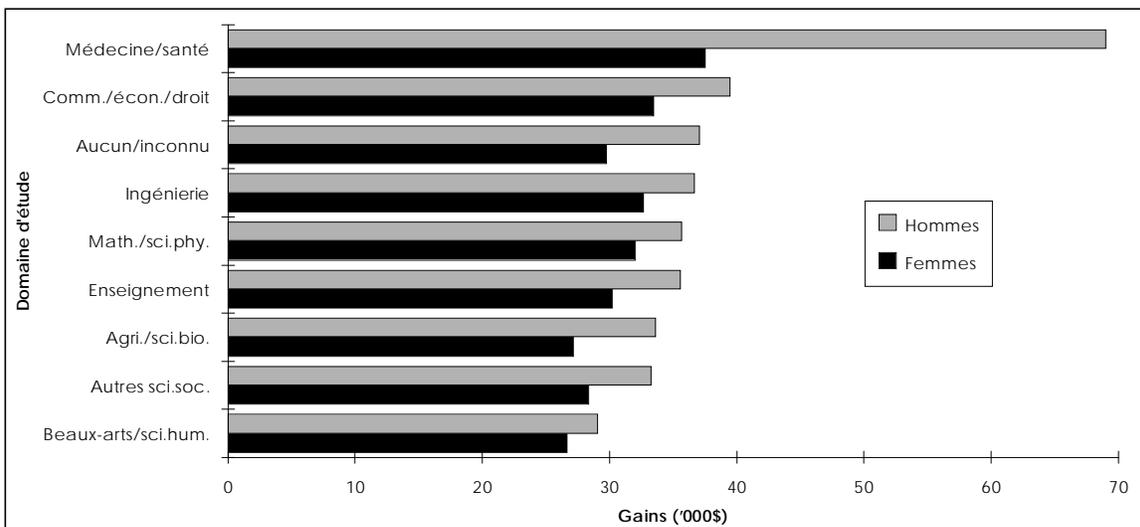
<u>Description des industries</u>	<u>Classification type des industries (1980)</u> <u>Codes</u>
Industries primaires	001 - 092
Fabrication et construction	101 - 449
Transports, communication et services publics	451 - 499
Commerce en gros	501 - 599
Services aux consommateurs et de détail	601 - 692 et 911- 999
Finance	701 - 729 et 741 - 749
Assurance et immobilier	731 - 733 et 751 - 761
Enseignement	851 - 859
Santé	861 - 866
Aide-sociale et religion	867 - 869 et 981
Services à la direction des affaires	771 - 779
Administration publique	811 - 841
Pas spécifié	Plus grand que 999

ANNEXE III. GAINS PAR DOMAINE D'ÉTUDE

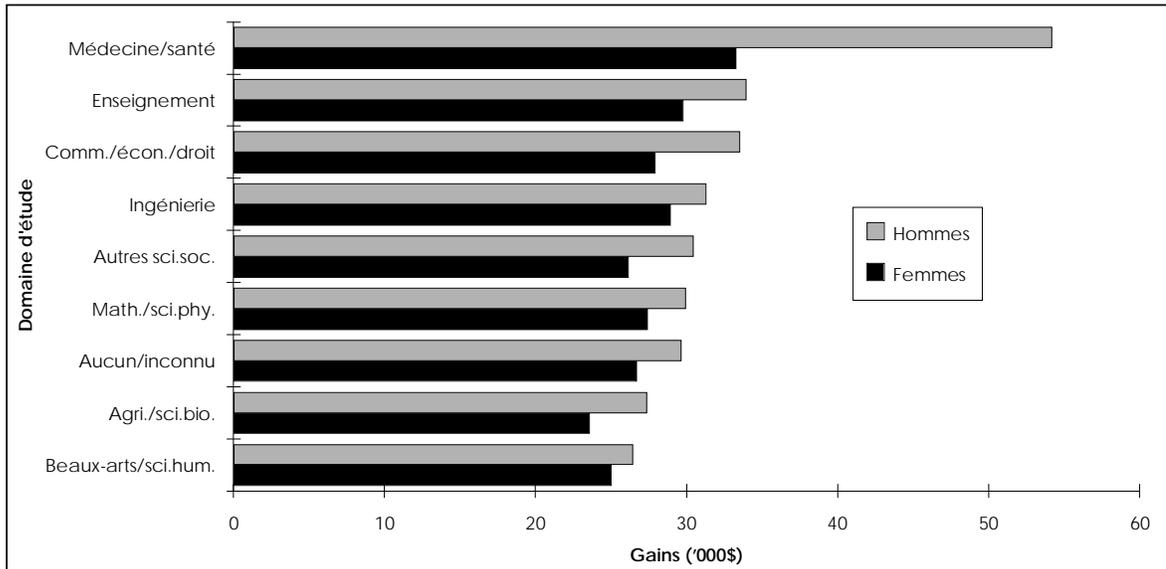
GRAPHIQUE A1. GAINS DES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES PAR DOMAINE D'ÉTUDES (1984)



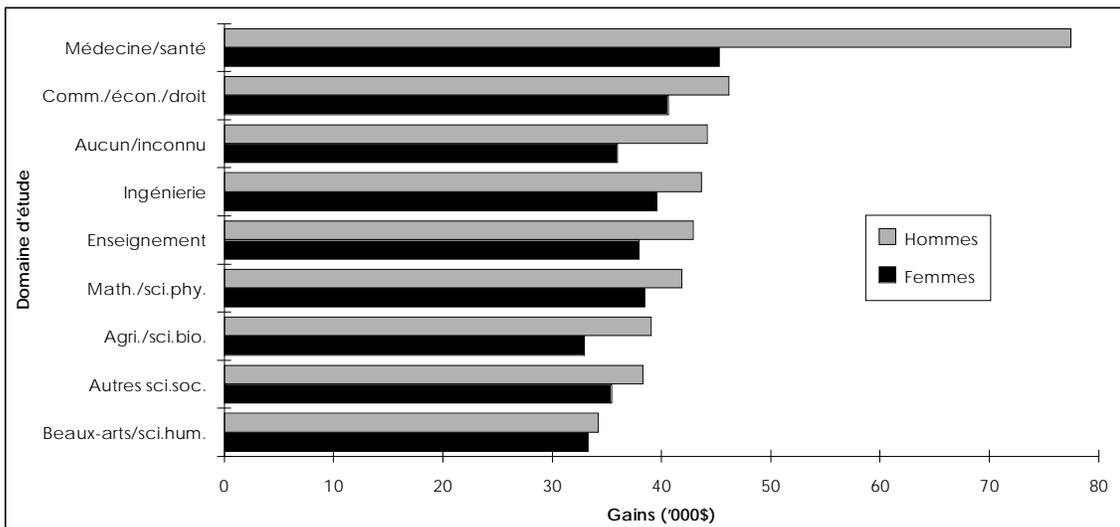
GRAPHIQUE A2. GAINS DES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES PAR DOMAINE D'ÉTUDES (1987)



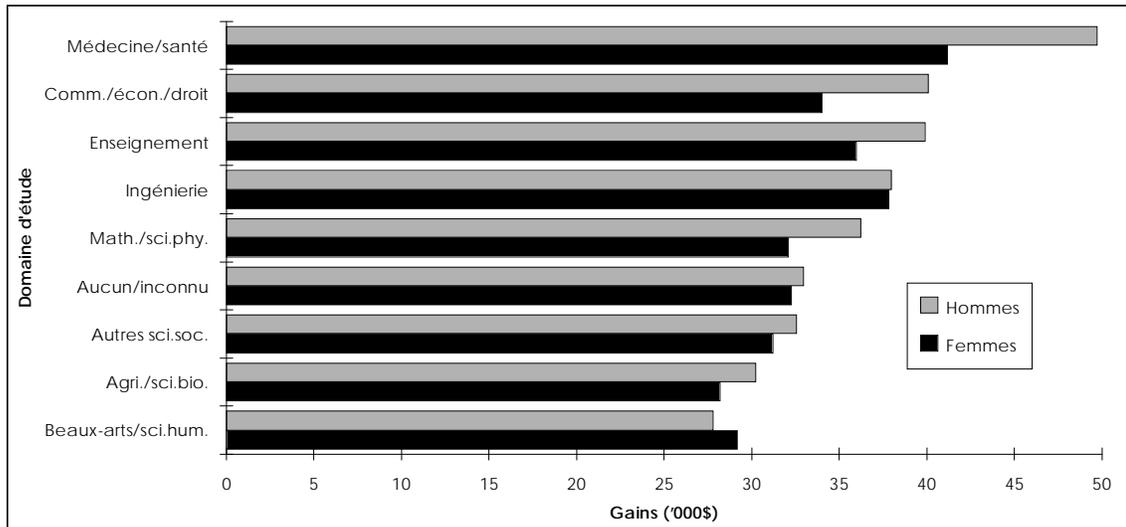
GRAPHIQUE A3. GAINS DES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES PAR DOMAINE D'ÉTUDES (1988)



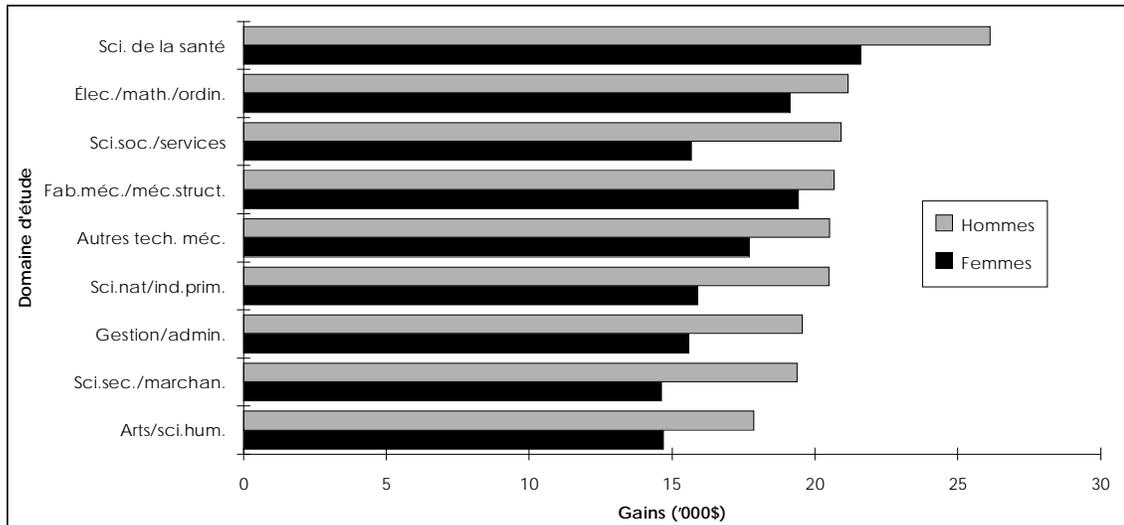
GRAPHIQUE A4. GAINS DES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES PAR DOMAINE D'ÉTUDES (1991)



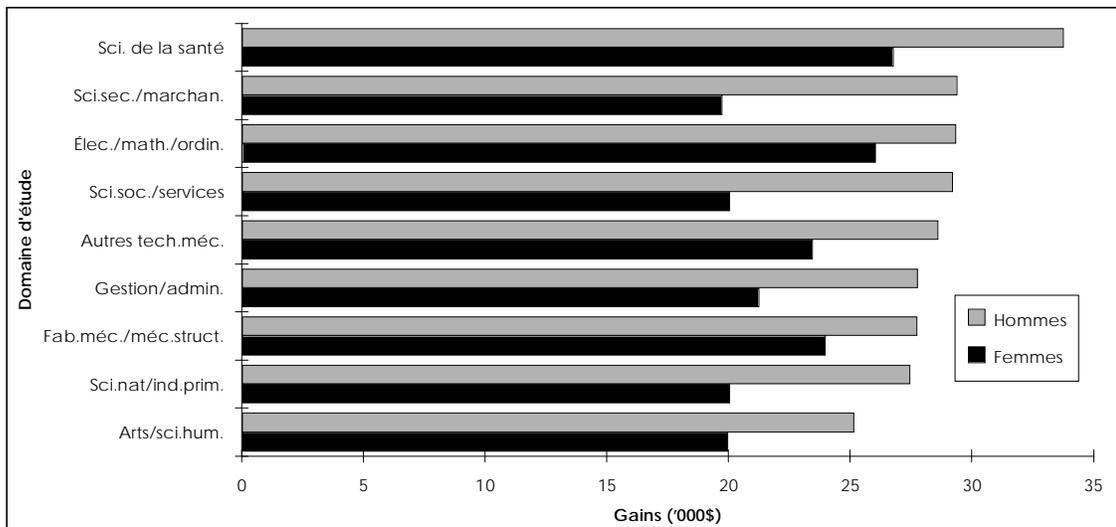
**GRAPHIQUE A5. GAINS DES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES PAR
DOMAINE D'ÉTUDES (1992)**



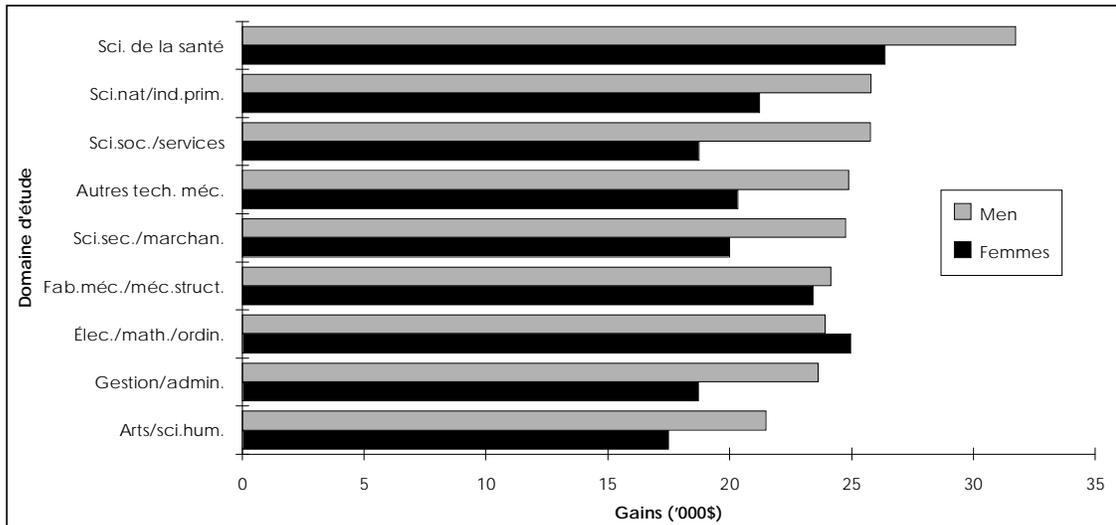
GRAPHIQUE A6. GAINS DES DIPLÔMÉS DE COLLÈGES COMMUNAUTAIRES PAR DOMAINE D'ÉTUDES (1984)



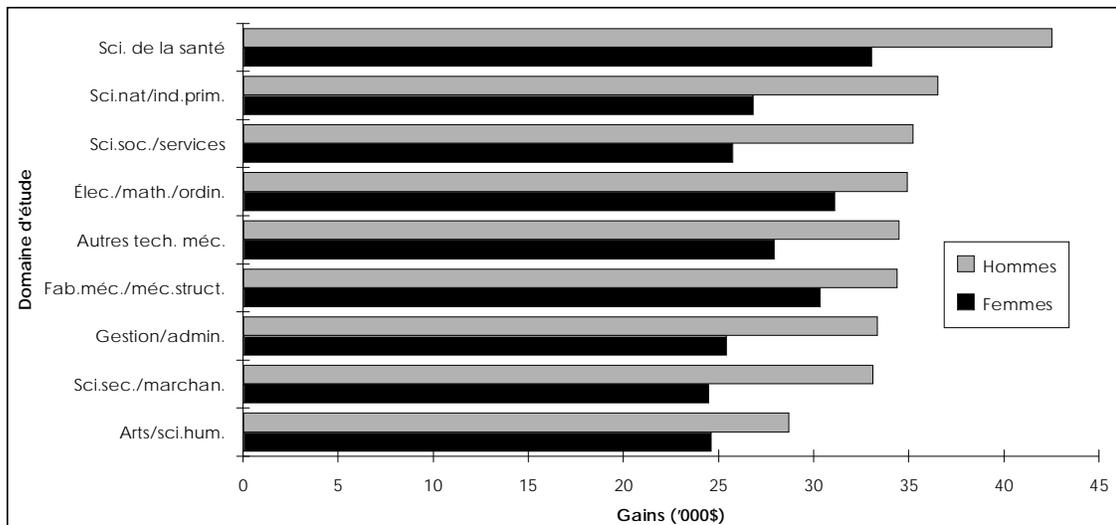
GRAPHIQUE A7. GAINS DES DIPLÔMÉS DE COLLÈGES COMMUNAUTAIRES PAR DOMAINE D'ÉTUDES (1987)



GRAPHIQUE A8. GAINS DES DIPLÔMÉS DE COLLÈGES COMMUNAUTAIRES PAR DOMAINE D'ÉTUDES (1988)



GRAPHIQUE A9. GAINS DES DIPLÔMÉS DE COLLÈGES COMMUNAUTAIRES PAR DOMAINE D'ÉTUDES (1991)



GRAPHIQUE A10. GAINS DES DIPLÔMÉS DE COLLÈGES COMMUNAUTAIRES PAR DOMAINE D'ÉTUDES (1992)

